

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

UNIVERSITE SAAD DAHLAB BLIDA -01-

**INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
Département d'Architecture**



Mémoire de Master en Architecture

Thème de l'atelier:

Le patrimoine architectural et urbain

Intitulé du mémoire

**REQUALIFICATION DES BERGES DES OUEDS :
Cas d'Oued Sidi El Kebir à Blida**

PFE : Centre des arts et des métiers

Réalisé par : Encadré par :

AMALOU Nabil
OUSSADOU Nadir

Dr.MENOUER Ouassila
Mr.BENCHERCHELI Ali

Année universitaire : 2020/2021

Dédicace

A nos chers parents, pour tous leurs sacrifices, leur amour, leur tendresse, leur soutien et leurs prières tout au long de nos études.

A nos chers frères et sœurs pour leurs encouragements permanents, et leur soutien moral. Que ce travail soit l'accomplissement de vos vœux tant allégués, et le fruit de votre soutien infaillible.

Merci d'être toujours là pour nous.

Remerciements

Tout d'abord nous remercions le bon dieu pour nous avoir guidés vers le bon chemin du savoir, pour nous avoir donné le courage et la volonté afin de pouvoir réaliser ce modeste travail.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à notre promotrice :

Mme. Menouer, O pour l'encadrement de ce mémoire, pour son aide, sa patience, et ces précieux conseils durant toute l'année.

Mr BENCHARCHALI, A pour son aide et ces conseils.

Nos respects aux président et membres de jury qui nous font l'honneur d'accepter et de juger notre travail, et d'apporter leur réflexion et leurs critiques scientifiques.

Finalement un grand merci à tous les enseignants de l'institut d'architecture Blida qui ont assuré notre formation durant nos cinq années d'étude.

TABLEAUX DES MATIERES

CHAPITRE 01

1/ PROBLEMATIQUE GENERALE	1
2/ PROBLEMATIQUE SPECIFIQUE	2
3/ HYPOTHESE	3
4/ OBJECTIFS D'ETUDE	3
5/ METHODOLOGIE	3
6/ STRUCTURE DU MEMOIRE	4

CHAPITRE 02

1/DEFINITION DU RENOUVELLEMENT URBAIN.....	5
2/OPERATION D'INTERVENTION DANS LE CADRE DU RENOUVELLEMENT URBAIN	6
3/ LE RENOUVELLEMENT URBAIN : UNE APPROCHE GLOBAL	8
4/ NOUVELLE REALITE DU RENOUVELLEMENT URBAIN	9
5/ CONSTRUCTION DANS LES FRICHES URBAINES	10
6/ LES CAUSES DE LA CONSTITUTION DE FRICHES	12
7/ STRATEGIE DE PRISE EN CHARGE DES FRICHES URBAINES	13
8/ EXEMPLE DE RENOUVELLEMENT URBAIN PAR LA RENOVATION URBAINES.....	14

CHAPITRE 03

1/ PRESENTATION DE LA VILLE DE BLIDA	22
2/CROISSANCE DE LA VILLE A TRAVERS LES PERIODE HISTORIQUE.....	24
3/ STRUCTURE DE PERMANENCE	36
4/ STRUCTURE DE CONFORMATION.....	42
5/ STRUCTURE DES ESPACES PUBLICO-COLLECTIF	47
6/ LES INTERVENTIONS URBAINE PROPOSEES	51
7/ PROJET D'ARCHITECTURE	58
8/ EXIGENCES CONCEPTUELS	65
9/ PROJET D'ARCHITECTURE	70

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figure 01 : le Quartier mistral à Grenoble.....	14
Figure 02 : la Barre Anathole Batiment a démolir a grenoble.....	15
Figure 03 : le Batiment à démolir	16
Figure 04 : le futur batiment du grenoble.....	16
Figure 05 : l'Espace publique de la prairie.....	17
Figure 06 : Le pole commercial.....	18
Figure 07 : la Situation de projet de renouvellement a la ville de toulon.....	19
Figure 08 : le réaménagement et agrandissement des boulevards.....	20
Figure 09 : l'illustration de la requalification dela place Equerre.....	21
Figure 10 : la situation de la ville de blida	22
Figure 11 : la situation régional de la ville de blida	23
Figure 12 : la situation de la ville a l'échelle communal	23
Figure 13 : le réseau viaire permettant l'access au centre-ville de Blida	24
Figure 14 : Le Marché européen	26
Figure 15 : l'Ancienne place d'armes.....	27
Figure 16 : la carte historique de la période ottomane.....	29
Figure 17 : la carte historique de la période colonial.....	32
Figure 18 : la Carte de permanence	37
Figure19: Vue sur le Minaret de la Mosquée Ben saadoun.....	39
Figure20 : Vue récente sur le Minaret de la Mosquée Ben saadoun	39
Figure 21: le minaret de la mosquée el hannafi.....	40
Figure 22 : le minaret de la mosquée el hannafi.....	40
Figure 23 : Vue récente sur le Quartier El Djoun.....	41
Figure 24 : le Document du pos du type d'ilots.....	43
Figure 25 : le Document du pos d'après la carte,mise en evidence des types d'ilots.....	43
Figure 26 : le document du pos qui demontre la hierarchisation des ilots.....	44
Figure 27 : le document du pos mise en evidence de découpage d'ilots.....	44
Figure 28 : l'etude du gabarit de blida	45
Figure 29 : la carte de conformation	46
Figure 30 : la place 1 ^{er} novembre.....	47
Figure31 : la place de la liberté.....	47
Figure32 : la place ben merah.....	48
Figure33 : la carte publico collectif.....	49
Figure34 : le hall d'exposition du musée d'art de shimane.....	60
Figure35 : la salle d'exposition du musée d'artisanat d'ishkiwa.....	60
Figure36 : l'atelier de vannerie	61
Figure37 : l'atelier de conservation	61
Figure38 : l'auditoruim du musée de quai branly.....	62
Figure39 : le restaurant des musées des confluences.....	62
Figure40 : le bureau administratif	63
Figure41 : le local technique	63

CHAPITRE 01

CHAPITRE INTRODUCTIF

INTRODUCTION GENERALE

Depuis plusieurs décennies, nos villes connaissent un phénomène d'expansion démesurée de leur entité urbaine, un phénomène appelé par les spécialistes « l'étalement urbain ». Ce dernier, de par son développement incontrôlable, est à l'origine de l'émergence de nouvelles formes urbaines en rupture totale avec les noyaux originels des villes où « les espaces bâtis semblent à la fois se diluer et se fragmenter au sein de territoires en expansion »¹. En effet, l'étalement urbain pose de plus en plus des problèmes en termes de transport, de pollution, d'encombrements et de destruction des terres agricoles. Le plus important, du point de vue planifications urbaines et territoriale, est que les limites des villes se trouvent continuellement repoussées de plus en plus loin, jusqu'à épuisement quasi-total de leurs réserves foncières.

Les villes algériennes n'ont pas été épargnées. Leur développement est réfléchi sur le principe de la recherché des assiettes libres pouvant recevoir les programmes d'aménagement urbains, ce qui a manifestement induit à la saturation de leurs territoires périurbains. Ainsi, les villes algériennes, de par leur mode de croissance incontrôlé connaissent également le phénomène de l'étalement urbain et la ville de Blida, notre cas d'étude, en est un cas très illustratif.

1. PROBLEMATIQUE GENERALE

La croissance démesurée des villes a fait que les spécialistes en aménagement territorial se penchent sur la question en recherchant des alternatives à l'étalement urbain². Leurs travaux convergent tous et favorisent retour à la ville comme solution³. Il s'agit en fait, de penser à organiser la croissance des agglomérations urbaines tout en s'investissant sur le renouvellement urbain notamment :

- la mise en valeur des friches urbaines (friches industrielles/militaire) .
- la densification et la rénovation des centres anciens.
- la recréation des centres villes denses, socialement mixtes et vivants, en périphérie des villes, tout en promouvant un habitat dense, agréable et adapté aux besoins,

¹ PERES Stéphanie (2008). « Prix Philippe Aydalot 2008. La vigne et la ville : forme urbaine et usage des sols ». *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*. 2009/5 décembre, p.864.

²AGUEJDAD Rahim (2009). *Etalement urbain et évaluation de son impact sur la biodiversité, de la reconstitution des trajectoires à la modélisation prospective. Application à une agglomération de taille moyenne: Rennes Métropole*. Thèse en Géographie. Université Rennes 2.

³DESJARDINS Xavier (2008). « Ville rêvée et ville réelle. Veut-on vraiment lutter contre l'étalement urbain? ». *Etudes foncières*, Compagnie d'édition foncière, pp

Ainsi, le renouvellement urbain se présente comme une alternative d'aménagement urbain surtout dans le cas des villes qui se sont consolidées à travers le temps et qui jouissent d'une partie urbaine singulière reflétant leur caractère identitaire et résumant leur mémoire du lieu.

Cependant,

Comme garantir l'innovation dans le respect du caractère patrimonial du lieu ?

Autrement dit

Comment surimposer une strate de construction nouvelle sur la structure urbaine existante ?

2. PROBLEMATIQUE SPECIFIQUE

Le renouvellement urbain comme alternative à l'étalement urbain a été mis en place en Algérie dès les années 90. Il a été amorcé par des réalisations ponctuelles et non synchronisées selon une stratégie globale d'aménagement urbain. Le retour à la ville, dans le cas de notre cas d'étude, la ville de Blida, a été opéré selon la politique de la rénovation urbaine et cela à travers :

- La démolition de plusieurs ilots de la trame urbaine de son noyau historique,
- la démolition de certains édifices et construction de nouveaux, ...

Cependant, la ville de Blida (notre cas d'étude) est une ville qui s'est consolidée à travers le temps et qui est reconnue aujourd'hui parmi les villes historiques les plus riches en matières de patrimoine culturel, monuments, traditions, savoirs faire, Elle est, d'ailleurs, programmée pour classer son noyau historique comme secteur sauvegardé en vue de la législation en vigueur⁴. Une telle mesure sous-entend, l'élaboration d'un plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur de son patrimoine architectural et urbain sans pour autant omettre sa mémoire du lieu en partie disparue, d'où la question :

Comment garantir la contemporanéité du projet et la pérennité du patrimoine dans le cadre d'un projet urbain fondé sur la mise en valeur de la mémoire du lieu ?

⁴ Article 8 de la Loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel.

3. HYPOTHESE

En considérant que la structuration du territoire du lieu se fait progressivement par adjonctions successives d'éléments nouveaux et par l'occupation graduelle des espaces supplémentaires de manière que chaque étape prise en considération peut toujours être expliquée⁵, nous posons les hypothèses suivantes :

Il n'y a pas de réalité non structurée et que la formation, la combinaison et la transformation des organismes, dans le temps, présentent une certaine régularité tout le long du processus historique, depuis le moment des origines jusqu'à la phase actuelle.

4. OBJECTIFS D'ETUDE

L'objectif de notre travail, consiste à expérimenter une approche à la ville fondée sur l'histoire du lieu comme outil de projections architecturale et urbaine. Il vise d'inscrire l'intervention contemporaine dans l'épaisseur historique et culturelle du lieu tout en requalifiant ses ressources naturelles et historiques matérielles et immatérielles aujourd'hui marginalisées ou même disparues.

5. METHODOLOGIE

La méthodologie que nous avons adoptée repose sur deux niveaux de lecture :

-Un premier niveau de lecture à caractère diachronique afin d'identifier l'ensemble des ressources patrimoniales du lieu, des ressources parfois existantes et donc à mettre en valeur et des ressources disparues à réinterpréter en restituant leur mémoire.

-un deuxième niveau de lecture à caractère synchronique a fin de saisir la logique d'organisation de la ville et sa configuration spatiale qui s'est sédimentée au fil du temps, l'objectif étant de maîtriser le processus de sa formation et rétablir ses situations de rupture.

Les deux niveaux de lecture sont synthétisés dans une phase projectuelle présentée comme une alternative d'intervention dans la ville en proposant des solutions de continuité à partir des ressources patrimoniales identifiées et en s'insérant dans la logique de composition de ses tissus urbains et sociaux de façon à ce que chaque édifice ou groupe d'édifices apporte une qualité complémentaire à l'identité et à l'usage de la ville.

⁵ MALFORY Sylvain .*Morphologie de la ville et du territoire*. Ed .ETHZ, Zurich.p.286.

6. STRUCTURE DU MEMOIRE

Notre mémoire est structuré de la manière suivante :

CHAPITRE 01 : CHAPITRE INTRODUCTIF

Dans le chapitre introductif, nous exposons notre problématique et les éléments qui la composent à savoir l'hypothèse de recherche, les objectifs de la recherche, la méthodologie et la structure du mémoire.

CHAPITRE 02 : ETAT DES CONNAISSANCES

Dans le chapitre « état des connaissances », nous présentons la terminologie en relation avec notre thème de recherche et les concepts qui lui sont subjacents. Afin de mieux le maîtriser, nous complétons la recherche thématique par d'examen de quelques exemples lesquels nous ont permis de définir des éléments de programmations architecturale et urbaine. Le travail s'est basé sur une recherche bibliographique appropriée aux thèmes développés dans ce travail.

CHAPITRE 03 : CAS D'ETUDE

Dans le chapitre 03, le cas d'étude, la ville de Blida, est présentée comme champ d'expérimentation de notre thème d'étude. Il contient une partie analytique synthétisée en deux outils projectuels : la carte de permanence et le plan de contrôle morphologique. Ce dernier étant le plan qui résume les thématiques et les interventions contenues dans notre projet urbain. la dernière partie du chapitre 03 est une illustration projectuelle d'une des situations de projet, à savoir la requalification des berges de oued Sidi El Kebir par la proposition d'un aménagement urbain et l'implantation d'un ensemble d'édifices à caractère urbain entre autre un centre des arts et des métiers.

CHAPITRE 02
ETAT DES CONNAISSANCES

Introduction

Même s'il fait l'objet d'un grand nombre de colloques, séminaires et publications, le renouvellement urbain demeure une notion difficile à cerner. Elle apparaît, selon Sylvaine le Garrec, « au même titre que celles de « développement durable » ou de « mixité sociale », comme une notion fourre-tout »⁶. Cependant, il reste, aujourd'hui, une des alternatives d'aménagement urbain les plus recommandées lorsqu'il s'agit des tissus urbains consolidés, des tissus urbains dits historiques.

Puisque le centre-ville de Blida, objet de notre étude, est qualifié en tant que tel, et donc nécessitant ce type de stratégie d'aménagement, il devient nécessaire d'apporter quelques clarifications relatives au concept du « renouvellement urbain » et de la terminologie qui lui est inhérentes.

1. Le Renouvellement urbain : Définition

Selon le Petit Robert, le renouvellement est le « remplacement de choses, de gens, pard'autres semblables »⁷. Il est également défini comme étant « le changement complet des formes qui crée un état nouveau »⁸. En urbanisme, il s'agit d'une forme d'évolution de la ville qui désigne « l'action de reconstruire la ville sur elle-même et le recyclage de ses ressources bâties et foncières »⁹.

En somme, il s'agit d'un « processus de mutations urbaines qui participent à la production de la ville, et à sa reproduction »¹⁰ ainsi qu'à sa gestion de par le traitement des problèmes en conséquence, notamment les problèmes sociaux, économiques, urbanistiques, architecturaux de certains quartiers anciens ou dégradés ; le développement de solidarités à l'échelle de l'agglomération (meilleure répartition des populations défavorisées, au travers de l'habitat

⁶LE GARREC Sylvaine, 2006, *Le renouvellement urbain - La genèse d'une notion fourre-tout*, Editions Puca Recherche, 91 p.

⁷ Le petit robert, 2003.

⁸Idem.

⁹ Idem.

¹⁰ MERLIN Pierre et CHOAY Françoise, (1988). *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*.

social notamment) ; ... Dans cette logique, le renouvellement urbain a pour principal but de limiter en surface l'étalement urbain et la périurbanisation en valorisant l'existant à travers des interventions variant entre réhabilitation, la restructuration et la rénovation¹¹.

2. OPERATION D'INTERVENTION DANS LE CADRE DU RENOUVELLEMENT URBAIN

2.1 La réhabilitation architecturale et urbaine

La réhabilitation est une opération de mise aux normes d'hygiène, de sécurité et de rapport de confort dans un édifice, un îlot ou une partie de villes. Elle vise, en particulier, la résorption de l'habitat insalubre¹². Les opérations de réhabilitation sont considérées comme douces car ne portant pas atteinte à l'intégrité des bâtiments en engageant des démolitions partielles ou totales. Elles visent plus tôt la mise à niveau de ces derniers, et leur revitalisation, en apportant des réaménagements pour améliorer leur fonctionnement et leur durabilité. En général, la réhabilitation concerne d'anciens immeubles que l'on veut rénover ou des sites industriels inoccupés auxquels il est souhaitable de donner un nouvel usage, il s'agit donc de leur réaffectation.

2.2 La restructuration architecturale et urbaine

« La restructuration introduit une nouvelle configuration de l'entité, en la remodelant. Elle implique, de ce fait, le changement radical d'un espace urbain assez vaste, aussi bien au niveau de son tracé que de son cadre bâti »¹³. Il s'agit d'une opération à une échelle large dans la mesure où elle est relative à des interventions concernant les voiries, les réseaux divers et l'implantation des nouveaux équipements. La restructuration peut consister en une opération de démolition partielle d'un ensemble d'îlots et la modification des caractéristiques du quartier, notamment, par des transferts d'activités et de réaffectation des bâtiments. A l'échelle urbaine, l'opération de restructuration est une opération d'aménagement consistant à réorganiser et à équiper une partie aménagée ou non du tissu urbain.

Cependant, très souvent « lourde en procédure et budgétivore, la restructuration consiste en une réorganisation d'un bâtiment isolé ou d'un quartier en entier par la modification de ses

¹¹Les opérations de la réhabilitation, de restructuration et de rénovation étant des interventions destinées aux édifices non classés. Dans le cas contraire, les édifices protégés sont sujet à des interventions telles que la restauration et la reconversion.

¹² ZUCCHELI Alberto (1983). *Introduction à l'urbanisme opérationnel et composition urbaine*, éd. OPU, Alger.

¹³ SAÏDOUNI Mouaouia (2010). *Eléments d'introduction à l'urbanisme*, Ed. Casbah, Alger, p129.

éléments structurants »¹⁴. En fait, la restructuration introduit une nouvelle configuration des entités urbaines hétérogènes, dégradées en les remodelant par un changement radical assez vaste, aussi bien au niveau de son tracé que de son cadre bâti¹⁵.

2.3 La rénovation architecturale et urbaine :

Selon le Petit Larousse Illustré, La rénovation désigne « l'action de remettre à neuf quelque chose par de profondes transformations »¹⁶. Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement la définit comme « une opération d'ensemble qui concerne la totalité, ou l'essentiel du bâti d'un secteur. Elle peut être motivée par : la mauvaise qualité des bâtiments, leur inadaptation, leur insuffisante occupation au sol, ou par leur inadaptation à la circulation automobile »¹⁷.

Par ailleurs les auteurs du livre intitulé « le droit de l'urbanisme français » apportent plus de précision à la définition de l'opération de rénovation. Ils ajoutent qu'elle consiste en « une opération de restitution destinée aux anciens centres urbains dégradés et mal entretenus ou aux constructions anarchiques »¹⁸, en les dotant d'une structure et une architecture compatible avec les exigences de l'hygiène et de l'esthétique.

En somme, la rénovation urbaine est un terme générique désignant toute opération d'adaptation du bâti aux normes contemporaines. Elle peut être qualifiée de deux façons opposées¹⁹ :

- La rénovation bulldozer, mise en œuvre par la démolition systématique, en vue d'une construction nouvelle, d'un secteur urbain occupé par des logements, des activités ou de façon mixte
- La rénovation douce par la prise en compte des habitants et de l'habitat.

3 . LE RENOUVELLEMENT URBAIN : UNE APPROCHE GLOBALE

¹⁴BOUDRA M. (2012). Renouvellement du centre originel de la ville de Guelma par la démarche du projet urbain. Mémoire de Magister, Université de Constantine, p.69.

¹⁵ Idem.

¹⁶Le Petit Larousse Illustré, Edition 2012.

¹⁷ MERLIN P. et CHOAY F. (2015), *Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris : PUF.

¹⁸ DANAN Y.-M. et JACQUIGNON L. (1978). *Le droit de l'urbanisme*, Paris : Eyrolles, pp.223-224.

¹⁹BECKER H., JOURET P. et alii (1982), *Rénovation urbaine, bilans et perspectives*. Collection Architecture et urbanisme. Bruxelles : Ciaco.

Les opérations de réhabilitation, de restructuration et de rénovation, mises en œuvre dans les tissus urbains, visent une stratégie de reconquête de ces derniers et marquent un retour mais aussi une évolution et parfois une révolution dans le faire et la manière d'intervenir sur le tissu urbain consolidés. Cependant, de par leur aspect d'intervention ponctuelle, elles demeurent des opérations sélectives. D'où le besoin le concept du renouvellement urbain, développé ces dernières décennies et qui vise une opération globale d'intervention sur les tissus urbains consolidés.

En effet et selon Georges Cavallier« le renouvellement urbain a pour finalité, la fabrication d'une ville plus équilibrée et dont l'aspect et l'usage seraient pour chacun plus équitables, destiné en particulier aux quartiers victimes de processus de dévalorisation urbaine»²⁰. Il est «... un phénomène global, ... ; parfois défini comme une nécessité d'action, sur des secteurs urbains qui réclament des actions coordonnées, par suite d'évolutions urbaines suscitant des inquiétudes à un titre ou un autre, et réclamant des actions en retour des pouvoirs publics...»²¹. Il est également, « un phénomène de mutation immobilière impliquant la structure urbaine initiale et la mise en place d'actions spécifiques, profondes et coordonnées»²².

De ces définitions, le renouvellement urbain semble sous-entendre une double question :

- **La question de la ville qui continue de s'étendre**, « fabriquant de nouveaux territoires habités qui, selon leur localisation, leur occupation spatiale, et plus largement leur fonctionnalité à l'échelle large de l'ensemble urbain, pourront contribuer à l'objectif de rééquilibrage progressif ou aggraver encore des processus de spécialisation et de marquage »²³.

-**La question du devenir, de la requalification, de la recomposition de la ville existante**, dans le cadre de projets urbains plus ou moins ambitieux, ainsi que la question de l'amélioration de sa gestion et de sa maintenance au quotidien»²⁴.

Ainsi, le renouvellement comme stratégie d'intervention urbaine impose le caractère de la globalité de l'opération dans le cadre d'un projet urbain unitaire, où les interventions doivent être coordonnées entre elles et avec la structure urbaine initiale du lieu. Il s'inscrit dans la

²⁰CAVALLIER Georges, 199

²¹HARBURGER Sylvie, 2002, p7

²²PIRON Olivier, 2002, *Renouvellement urbain - Analyse systémique*, Paris.

²³CAVALLIER Georges, 199.

²⁴CAVALLIER Georges, 199.

perspective de « reconstruire la ville sur la ville et à partir de la ville »²⁵, dans une stratégie qui met parallèlement en jeu plusieurs dimensions (politique, économique, sociale, urbaine) et nécessite une diversification professionnelle afin d'assurer « une augmentation de l'intensité urbaine, avec plus d'activité, plus de fréquentation, plus de diversité, une meilleure gestion, et portant plus de valeur urbaine »²⁶.

4. NOUVELLE REALITE DU RENOUVELLEMENT URBAIN

En termes d'action sur la ville, le renouvellement urbain n'est pas nouveau : la reconstruction de la ville sur elle-même est un phénomène naturel qui s'opère depuis toujours dans la constitution de la ville. Il a existé de tous temps, particulièrement dans « les parties les plus anciennes des villes qui n'ont plus aucun bâtiment des époques anciennes, car le renouvellement spontané les a démolis et reconstruits sous une autre forme »²⁷. Cette première forme de renouvellement urbain a un aspect auto-organisé découlant du fait que « la ville serait un organisme complexe émergeant de **l'action individuelle** des agents de la société de par la démolition et la reconstruction parcelle par parcelle.

Aujourd'hui, la réflexion du renouvellement urbain dépasse cette vision ponctuelle. Il est, désormais, pensé comme étant « la création et l'évolution de la ville comme **une construction raisonnée**, où l'organisation spatiale des villes est réglementée de façon plus ou moins contraignante par une société laissant peu de marge à l'individu »²⁸. Dans une logique globale, il ne vise pas en soi une nouvelle conception de la ville, mais la prise en compte de l'existant dans une stratégie où la croissance de la ville est perçue à travers la mutation de son tissu urbain selon des interventions diverses :

- démolition/reconstruction.
- réutilisation du patrimoine.
- construction dans les friches urbaines ou industrielles.

²⁵ LEVY A. et SPIGAI V. (1989), *Plan et architecture de la ville*. Hypothèses pour de nouveaux instruments d'urbanisme, Venise : Cluva.

²⁶PIRON Olivier, 2002, *Renouvellement urbain - Analyse systémique*, Paris.

²⁷PIRON Olivier, 2002, *Renouvellement urbain - Analyse systémique*, Paris

²⁸ RAHAL Kaoutar, 2012, *Reconstruire la ville sur la ville. Stratégies des acteurs privés dans les tissus coloniaux*. Mémoire de Magister dirigé par BOUKHEMIS Kaddour, Université de ANNABA.

- le comblement des « dents creuses »²⁹.

En se rapprochant à notre thème de recherche et en considérant notre cas d'étude, le troisième type d'intervention semble le type le plus adéquat à développer. Il s'agit de la construction dans les friches urbaines.

5. CONSTRUCTION DANS LES FRICHES URBAINES

Dans le cadre du renouvellement urbain, construire dans les friches urbaines est une stratégie qui permet de récupérer des assises foncières et éviter par conséquent, l'étalement urbain. Cependant, avant de développer ces modes d'intervention, il est important de reconnaître ce qu'est une friche et comment elle se présente en milieu urbain.

5.1 Définition du terme friche

Une friche désigne un « espace laissé à l'abandon, temporairement ou définitivement, à la suite de l'arrêt d'une activité agricole, portuaire, industrielle, de service, de transformation, de défense militaire, de stockage, de transport »³⁰. L'origine du terme provient du monde agraire, où il désignait la terre non cultivée dans un cycle de jachère, une pratique qui est devenue désuète suite à la révolution industrielle et l'introduction de plantes fourragères capables de restituer au sol l'azote consommé par la culture céréalière³¹. Par extension, le terme « Friche » désigne aujourd'hui toute chose inutilisée depuis un certain temps et dont le potentiel n'a pas été développé³².

Selon les territoires, leurs problématiques et les objectifs de leurs aménagements, les friches se définissent selon différents aspects³³:

- la temporalité de la vacance (terrain ou bâtiment inoccupé).
- la superficie du terrain ou de l'unité foncière.
- l'ancien usage.
- la présence de bâti ou non.

²⁹En urbanisme, Une dent creuse désigne une parcelle non bâtie entouré de parcelles construites. En général, elle est le résultat d'une ancienne zone agricole où une unique parcelle qui est restée vierge de constructions, ou encore de la démolition d'un édifice sans reconstruction ultérieure. Voir définition in Wikipédia.

³⁰ Dictionnaire environnement.

³¹RAFFESTIN, 1988

³² AUCAME, 2016, Les friches entre contraintes et potentiels au renouvellement urbain, p.4.

³³ Idem.

5.2 Les types de friches :

En général, les friches sont identifiées selon leur ancien usage. Selon ce critère, elles se distinguent en :

5.2.1 Les friches industrielles

Au fur et à mesure de l'étalement des villes, les zones industrielles pénètrent les tissus urbains et se voient abandonner leur fonction. Elles deviennent ainsi « friches industrielles », une forme « d'espaces abandonnés situés dans des zones industrielles dans lesquelles les activités industrielles ont été démantelées. Les terrains dans ce cas, sont soit totalement débarrassés ou éventuellement conservant des vestiges de leurs installations »³⁴.

Selon Wikipédia, elles peuvent représenter un patrimoine varié selon leur caractère culturel, historique, foncier, et parfois en infrastructures réutilisables. De par leur non-fonctionnalité, les friches industrielles posent souvent des problèmes de pollution au moins visuelle, d'où leur reconversion dans le cadre des opérations de renouvellement urbain.

5.2.2 Les friches militaires

Du point de vue étendue et taille, les friches militaires peuvent être comparables aux friches industrielles. Cependant, leur devenir repose généralement sur des programmes de reconversions aidés par les autorités publiques.

5.2.3 Les friches portuaires

Les friches portuaires sont apparues à partir des années 1970-1980 à la suite de l'effondrement de l'industrie lourde et la fermeture des chantiers navals. Ils ont été à l'origine des plusieurs projets d'aménagement des fronts de mer à l'instar des aménagements portuaires des villes de Nantes et Dunkerque.

5.2.4 Les friches administratives

Il s'agit de bâtiments et d'équipements publics, tels que les écoles, les stades sportifs, les hôpitaux, etc., qui ont été abandonnés et sont restés vacants.

³⁴ Définition du terme « friche », Wikipédia.

5.2.5 Les friches d'habitat :

Les friches d'habitat sont apparues en premier lieu dans les bassins industriels en déclin, mais elles peuvent aussi se retrouver dans tout type de ville. Il s'agit de logements dont l'abandon se prolonge assez longtemps. Elles existent surtout dans l'habitat individuel ancien dégradé.

5.2.6 Les friches commerciales et tertiaires

Les friches commerciales et tertiaires sont souvent engendrées par le déplacement de ces activités en périphérie des villes d'où la fermeture des commerces de proximité et les centres commerciaux, des locaux ou des bureaux.

6. LES CAUSES DE LA CONSTITUTION DE FRICHES

La friche est une phase normale de la ville qui résulte de l'inadéquation, à un moment donné, entre la structure urbaine et la fonction qu'elle est censée contenir. Elle fait partie intégrante du processus de renouvellement des villes³⁵. Il s'agit d'espaces résiduels fonctionnellement nécessaires potentiellement, leur recyclage devient une opportunité pour le développement des villes. Cependant, elles peuvent rester en l'état plus ou moins longtemps et cela pour des raisons diverses³⁶ :

.Des raisons liées à l'économie mondiale et à ses transformations qui engendrent des délocalisations et des transformations de l'outil de production qui devient obsolète.

.Des raisons stratégiques et institutionnelles, les enjeux de recyclage des potentiels urbains,

.Des raisons locales liées au changement effectué lors de la révision des documents d'urbanisme qui imposent une modification de l'usage prévu du terrain.

.Des raisons liées au terrain lui-même, les difficultés d'accessibilité et la pollution du terrain dont le coût de traitement peut être élevé,

.Des raisons individuelles provoquant de la rétention foncière à des fins de spéculation, ...

7. STRATEGIE DE PRISE EN CHARGE DES FRICHES URBAINES

La prise en charge des friches dans le cadre d'un projet d'aménagement, visant le renouvellement urbain, engage plusieurs opérations³⁷:

³⁵AUCAME, 2016, Les friches entre contraintes et potentiels au renouvellement urbain, p.7.

³⁶ Idem.

- **la reconnaissance et la localisation des friches** à travers une opération de recensement, permettant d'avoir une vision exhaustive du potentiel foncier capable d'être recyclé sur un territoire donné dans une stratégie globale de projet urbain.

- **La mutabilité des friches** : suite à leur recensement, une opération d'évaluation de leur mutabilité (c'est capacité à se résorber) est nécessaire L'évaluation est déterminée par :

Nombre de parcelles.

.la présence ou non de bâti.

.l'état du bâti.

.la taille de l'unité foncière.

.le zonage dans le document d'urbanisme.

.les activités présentes.

.les propriétaires.

.la situation, le positionnement de la parcelle et son accessibilité.

.la proximité de projets de développement.

.les transports en commun.

.la pollution...

- **résorption des friches par l'affectation de nouvelles fonctions** : suite à l'évaluation de son degré de mutabilité, des possibilités de reconversion peuvent être préconisées. Ces dernières présentent de nombreux avantages à la ville notamment la récupération d'espaces fonciers disponibles pour de nouveaux aménagements, à l'instar des lieux de sociabilité et de lieux de créativité artistique³⁷.

Afin de mieux illustrer la stratégie du renouvellement urbain par la récupération des friches urbaines, nous présentons dans ce qui suit des exemples de projet d'aménagement que nous avons sélectionnés en fonction de notre thème de recherche.

³⁷AUCAME, 2016, Les friches entre contraintes et potentiels au renouvellement urbain

8. EXEMPLE DE RENOUVELLEMENT URBAIN PAR LA RENOVATION URBAINE

8.1 Le quartier mistral a grenoble

Depuis 2001, le quartier Mistral fait l'objet d'un projet de rénovation urbaine et sociale, porté par la Métropole, la Ville de Grenoble, et financé par l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine). Son intention principale est de désenclaver ce quartier, d'ouvrir l'espace, de mieux le relier avec l'extérieur afin de requalifier et développer l'attractivité de ce secteur prioritaire.

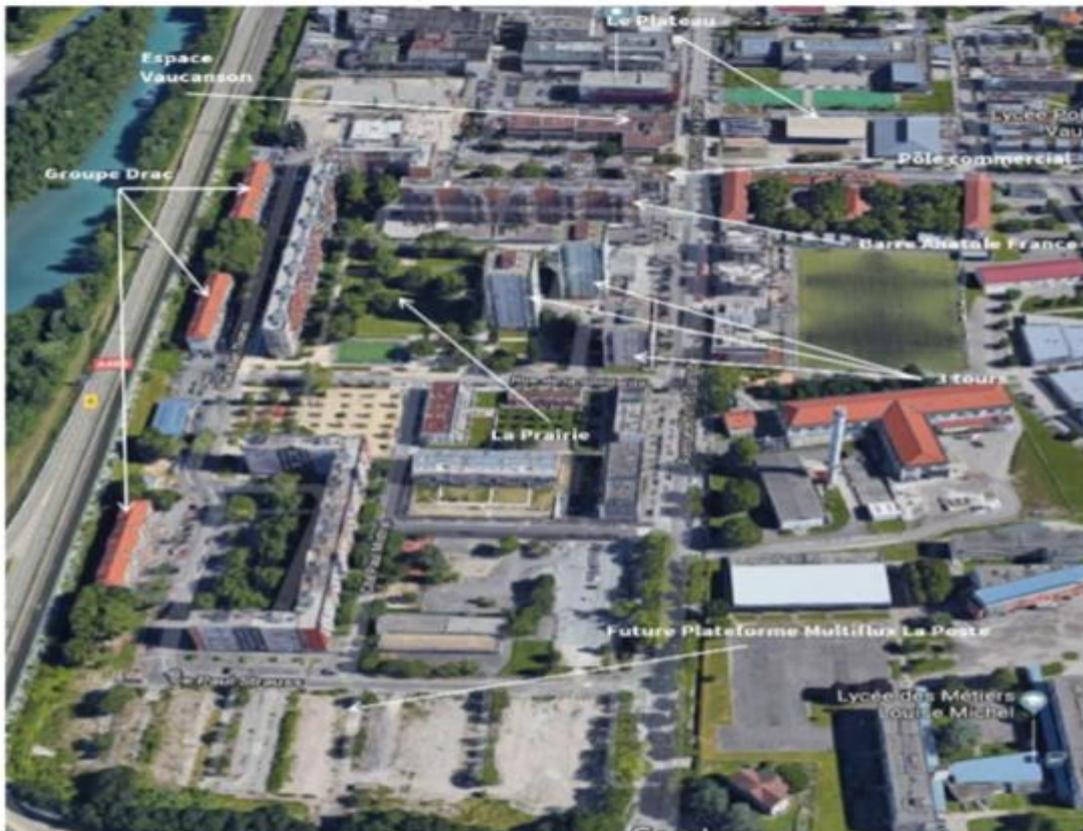


Figure 01 : Quartier mistral a Grenoble
Source : google earth 2021
Traité par auteur

Le projet consiste en :

- **Le renouvellement des logements** : Dans le cadre de l'ANRU 2, plusieurs programmes sont prévus en matière de logements, avec, pour résumer : (voir figure 01)
- 86 démolitions, les 54 logements des 3 barrettes du DRAC, et 32 de la barre Albert Thomas en U sous forme de césures. - n°33 et 39

- 128 réhabilitations. Il s'agit d'une rénovation thermique exemplaire, mais aussi des parties communes avec un changement des façades et donc une nouvelle image des tours. Un important travail va être réalisé sur les rez-de-chaussée avec notamment la création d'un hall de plein pied et la création de locaux associatifs gérés par la Maison des Habitants Anatole France.

- 86 reconstitutions hors site

- l'aménagement d'espaces publics y compris des résidentialisations importantes

- la réinstallation des équipements publics : les nouveaux locaux de la Propreté Urbaine du secteur et des locaux associatifs aux pieds des tours 72 et 74.

Le déplacement de plusieurs fonctions urbaines tel que la mosquée du quartier, la pharmacie, ... (voir figure 02)



Figure 02 : La barre anathole (batiment a démolir) a Grenoble .

Source : google earth 2021

. L'opération d'aménagement urbain vise à démolir le bâtiment, en deux phases, pour reconstruire du logement. La première phase de démolition, la partie Est, s'est déroulée au printemps 2018. Deux immeubles y seront reconstruits à l'horizon fin 2020-début 2021 (commercialisation dès septembre 2018) : l'un comprenant 25 logements locatifs, l'autre 25 logements en accession, avec deux commerces en rez-de-chaussée ainsi que des nouveaux locaux pour le service de la propreté urbaine de la Ville de Grenoble.

La démolition de la partie ouest est prévue pour le 1er trimestre 2021. A la place, un immeuble de 25 logements locatifs sera reconstruit et livré fin 2022. (voir figure 03)



Figure 03 : equipement a démolir
Source :google image

Futur bâtiment Grenoble habitat :



Figure 04 :futur batiment du grenoble
Source :google image

Avant



Après



Figure 05 : espace public de la prairie
Source : google image

. Le relogement des locataires du Groupe Drac (projet de construction de 54 logements par Actis) est en cours et se terminera début 2019. La démolition des trois petits immeubles rue Albert Thomas suivra dès début 2019 en lien avec le projet de réaménagement de l'A480. Le local de l'association des boulistes et la halle de proximité seront également démolis dans le cadre du chantier de l'élargissement de l'A480. Les travaux de réaménagement de l'A480 devraient démarrer en 2019 avec un déplacement vers l'est du mur anti bruit et une modification lourde du talus contigu au Groupe Drac(voir figure 04)

-Des aménagements pour les espaces publics

L'espace de la Prairie, situé au cœur du quartier, fera l'objet, en 2019, d'un réaménagement ambitieux. Depuis bientôt trois mois, une grande concertation est menée avec tous les habitants du quartier pour déterminer les éléments des futurs aménagements. Des réunions spécifiques ont été organisées, des groupes ont été consultés : table de quartier, lundis des femmes, Cohamis, habitants lors des événements du quartier, professionnels, marches exploratoires, etc. (voir figure 05)

-Une redynamisation commerciale du quartier

Le pôle commercial du quartier Mistral, situé à l'angle des rues Rhin et Danube et Anatole France est bientôt terminé. La pharmacie va s'y installer très prochainement. Un local d'environ 100m² intéresse fortement une petite entreprise, issue d'ArtisPousada, fabricante de savons traditionnels liquides et solides, 100% naturels, « Les Affranchis ». Une recherche active est toujours en cours pour trouver des nouveaux gérants pour la supérette (environ 300 m² de vente). (voir figure 05)



Figure 06 :le pole commercial
Source :google image

Un travail est en cours pour la mise en place d'un marché devant le Plateau. La première édition devrait avoir lieu le 5 septembre, avec pour commencer surtout de l'alimentaire : un primeur, un rôtisseur, et peut-être quelques autres non-alimentaires (casseroles, textile). Le marché devrait ensuite se tenir le mercredi et le dimanche matin.(voir figure 06)

Un projet d'épicerie mobile devrait également voir le jour, porté par les kapseursdela résidence étudiante de l'AFEV, en partenariat avec Episol. L'idée est qu'un camion d'épicerie mobile soit présent sur le quartier, sur le parvis du Plateau, à partir de l'automne, ½ journée par semaine, avec fruits, légumes, produits laitiers, viande, épicerie sèche, produits d'entretien. Les prix de vente seraient déterminés en fonction du quotient familial. Les acteurs et les habitants du territoire seraient en charge d'organiser l'animation du site sur ces temps.

le projet de la plateforme multi-flux la Poste

L'installation de la plateforme multi flux de la poste dans le quartier Mistral de Grenoble, s'inscrit dans l'adaptation de son outil industriel de traitement des courriers et des colis suite au fort développement du e-commerce - engendrant une augmentation des volumes de colis et le besoins croissants de services simplifiant la vie des clients autour du domicile. Le projet consiste en l'aménagement de :

- . Un bâtiment de 5 500 m².
- .8 quais de chargement et de déchargement pour les poids lourds

Le projet de renouvellement urbain a grenoble.

8.2 LA VILLE DE TOULON

Le projet de renouvellement urbain de la ville de Toulon s'inscrit dans les grands projets de rénovation urbaine des centres anciens des villes françaises. Il est devenu comme un laboratoire pour la rénovation symbolisant le renouveau des centres-anciens français. Le centre ancienne la ville se présente comme un quartier populaire et dense. Il est composé de 12 îlots répartis sur environ 23 hectares. Son développement de la ville de Toulon et sa croissance a engendré plusieurs problèmes par rapport à son centre ancien qui est devenu un centre laissé à l'abandon, quasi moribond avec 30% de logement vides et un état de vétusté avancé, sa population se paupérise et la rupture apparente entre le centre ancien Toulonnais avec le reste de la ville. (voir figure 07)

8.2.1 Objectifs de l'intervention

Le projet de rénovation urbaine du centre historique de TOULON vise de :

.Redynamiser le cœur de la ville avec une empreinte culturelle donnant une vocation culturelle et artistique au centre ancien, en requalifiant les rez-de-chaussée d'immeubles réhabilités.



Figure 07 : Situation de projet de renouvellement a la ville de toulon
Source :google earth traité par auteur

.Améliorer la liaison entre les quartiers de la ville.

.La requalification des ilots vétustes pour recréer la vie sociale.

.Développer et diversifier l'offre de logements par la mise sur le marché de logements de qualité répondant aux normes de confort actuel.

.Mettre à disposition des habitants les équipements nécessaires et développer l'offre de services.

.Assurer le développement économique, notamment par un développement commercial digne du cœur d'une agglomération de plus de 400 000 habitants.

8.2.2 les Interventions :

Le centre ancien de Toulon a vécu une intervention portée sur la maîtrise de foncier. Il a fallu préempter négocier avec les propriétaires exporter et reloger la population concernée. Il a été revu selon 3 axes d'interventions :

8.2.2.1 Sur le plan d'infrastructure :

- .Démolir des bâtiments pour créer des axes de passage plus fluides pour les piétons,
- . Favoriser la circulation douce.
- .Réaménager les grands boulevards
- .Rénover les rues sur le plan des réseauxsecs et humides, de l'assainissement, de l'éclairage, avec aussi la plantation d'arbres en remplacement des jardinières.
- . Conservation des espaces de stationnement
- . Élargissement des trottoirs avec un plateau traversant sera créé au croisement des rues.
- . dépose et remplacement des candélabres par des lanternes de style sur les façades. (voir figure 08)

8.2.2.2 Sur le plan de l'espace public et vert :

- .Créer des places agréables à vivre,
- . Réhabilitation avec l'agrandissement et la modernisation des espaces publics.
- .Redessiner la place de l'Equerre en «place à l'italienne », comme symbole du renouveau du centre ancien de Toulon. Cinéma en plein air, lieu de concerts, la place s'anime et accueille les toulonnais autour d'événements festifs, de cafés et de lieux de restauration.
- . Revitalisation des commerces en centre-ville.
- .Création d'une promenade verte autour de la ville cotée est. (voir figure 09)

8.2.2.3 Sur le plan fonctionnel et social :

- .Un développement des équipements de proximité.
 - . La rénovation de plus de 240 devantures commerciales et faire venir de nouvelles enseignes dans le centre de la ville et vendre l'attractivité de Toulon aux investisseurs.
 - .La requalification des logements et des îlots, l'aide au relogement ainsi que la création de nouveaux équipements contribuent à redonner une identité urbaine au quartier.
- Ces projets répondent aux enjeux inhérents au centre ancien et suscitentle développement économique, commercial et de services à l'échelle du centre-ville.

les réseaux des grands boulevards



Figure 08 : réaménagement et agrandissement des boulevards

Source : toulon.fr/esprit-entreprise/article/logement-a-toulon-pleine-mutation

dalle de l'équerre



Sur sa partie sud sera érigée la verrière de l'hôtel 4 étoiles (entrée face à la place Monsenergue). Début des travaux à l'automne 2016 pour une durée de 18 mois.

Figure 09 : illustration de la requalification de la place Equerre

Source : Toulon.fr

Chapitre 03 :
CAS D'ETUDE
LE CENTRE DE LA VILLE DE BLIDA

INTRODUCTION :

L'objectif de ce chapitre est d'expérimenter une approche à la ville fondée sur l'histoire du lieu comme outil de projections architecturale et urbaine. Il vise d'inscrire l'intervention contemporaine dans l'épaisseur historique et culturelle du lieu tout en requalifiant ses ressources naturelles et historiques matérielles et immatérielles aujourd'hui marginalisées ou même disparues. L'alternative expérimentale que nous proposons sera illustrée par le cas du centre historique de la ville de Blida.

1 PRESENTATION DE LA VILLE DE BLIDA :

1.1 Situation nationale

Blida chef-lieu de wilaya est située à 45km au sud-ouest d'Alger, à 41 Km au Nord de Médéa et à 30 KM de la côte maritime. Elle est reliée par la RN1 à Alger et à Médéa. Elle se trouve placée au pied du versant nord de l'Atlas Tellien et s'étend à la lisière Sud de la plaine de la Mitidja, avec une altitude d'environ 260 mètre au-dessus du niveau de la mer³⁸. A l'échelle nationale moyenne de 260 m. elle constitue par sa position un carrefour reliant le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest du pays. (voir figure 10)



Figure 10 : situation de la ville de blida

Source : google earth traité par auteur

1.2 Situation régionale :

La ville de Blida constitue, par sa position, un carrefour Reliant le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest du pays.

³⁸ Blida-Wikipédia.

La wilaya de Blida, qui s'étend sur une superficie de 5737 HA, se situe dans la partie Nord du pays. Dans la zone géographique du Tell central est issue du découpage administratif de 1974.

Elle est délimitée, à l'échelle régionale:

.Au Nord par les wilayas Tipaza Alger.

. À l'est par la wilaya de Boumerdes .

.Au sud par la Wilaya de Médéa .

.Au sud-ouest l'ouest par la wilaya d'Ain-Defla. (voir figure 11)



Figure 11 : situation régionale de ville de blida

Source : google earth traité par auteur

1.3 Situation communale :

Le territoire de la commune de Blida est d'une superficie de 70208Ha et est limité par :

. La commune d'Oued El Alleug au Nord .

. Les communes de Bouarfa et Chréa au Sud .

. Les communes de Béni Mered et OuledYaiche à l'Est .

. Les communes de Chiffa et Bouarfa à l'Ouest . (voir figure 12)

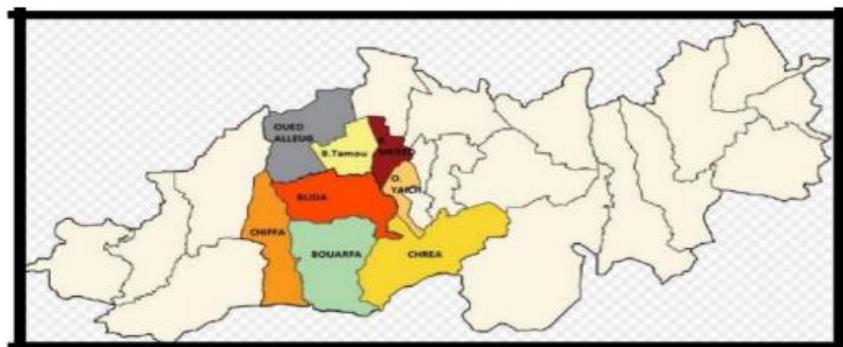


Figure 12 : carte de la situation de la ville a l'échelle communal

source :google image

1.4 Accessibilité :

La ville est desservie par :

. L'autoroute Est-Ouest, à 3 km au nord

De la ville, reliant Oran à l'ouest,

. La route transsaharienne, l'ouest de la ville, permettant l'accès aux villes du Sud du pays.

.Le chemin de fer qui traverse la ville passant vers la ville d'Alger. (voir figure 13)



Figure13 : le réseau viaire permettant l'accessibilité au centre-ville de Blida

Source : google earth traité par auteur

2. CROISSANCE DE LA VILLE A TRAVERS LES PERIODES HISTORIQUES : ANALYSE DIACHRONIQUE

2. 1 Période pré-turque ou période de la fondation

Le territoire blidéen :

D'après le Dr.SHAW, plusieurs tribus berbères vivaient dans le voisinage immédiat de la ville de Blida, notamment « les Beni Sala et les Beni Haleel, les principaux kabyles qui soient dans le voisinage de Blida : au sud sont les wuzra chez qui la rivière Shiffa prend sa source. A l'est des Beni Haleel et des wuzra habitent les Beni masoude et les Beni booyagoube, ensuite viennent les Beni selim et les Beni haleefa qui possède une grande partie de la plaine, le long des bords de la rivière bisbess, Le colonel TRUMLET confirmera, plus tard, les propos du Dr SHAW en précisant cependant d'avantage la localisation de chaque tribu. Ainsi, la tribu Beni khalil constituait la principale tribu de la plaine pendant que les benisalah vivaient surtout en montagne.³⁹

Selon le colonel TRUMLET, les tribus du territoire de Blida étaient divisées en plusieurs fractions organisées en villages dont les habitations étaient en forme de « gourbis » construits en pisé et groupés en hameaux situés sur le versant de vallées

Parmi ces hameaux, « un petit village peuplé par la fraction des ouledsoltane, hadjarsidali , eux-mêmes appartenant à la tribu des ben-khelil⁴⁰

Qui a du constituer le premier noyau a partir duquel la future ville de Blida allait s'installer et se consolider.

La fondation de la ville de Blida :

La ville de Blida a été fondée par un marabout venu de l'est, appelé *Sidi Ahmed El-Kebir* qui vint se fixer vers 1519 au confluent de l'oued *taberkachent* et de *chebetroumane*, cours d'eau d'aujourd'hui appelé oued *Sidi El-kebir*⁴¹ . Le saint personnage avait d'abord formait une souche ' dans le pays des Bensalah, puis fonda une tribu religieuse (à laquelle il transmettait le savoir et le respect avec lesquels il s'était pendant sa vie) et une zaouïa qui fut accompagnée d'une mosquée, devenu plus tard un lieu de pèlerinage à l'échelle de la ville de

Blida et de ses environs. L'ensemble constitue le village de Sidi El-Kebir situé, à mi-hauteur sur le chemin menant de la ville au sommet de la montagne de Chréa. La mosquée avec sa cour dotée de galerie subsiste jusqu'à nos jours.

A partir 1520, « les maures andalous chassés d'Espagne se réfugièrent dans la cote algéroise avec l'aide des frères Barberousse et se dispersèrent par groupes entre Alger et Cherchell »⁴². Selon le colonel Trumelet, vers 1525, *Sidi Ahmed El-Kebir* avait appelé un des groupes d'andalous qui se trouvait dans les environs de Chenoua (Tipaza) pour s'installer sur la rive droite de l'oued *Er-roman*, dans un lieu-dit *El Hamada*, lieu d'implantation des *ouledsoltane* et futur lieu quartier *El-djound* d'aujourd'hui. Le petit village des *ouledsoltane* se situait au sud et étaient formé de quelques gourbis, il fut implanté à proximité de onze gourbis formant le hameau des *Hadjer Sidi-Ali* ⁴³ situé sur l'emplacement de l'actuel marché européen de la ville.

³⁹Dr SHAW voyage dans la regence d'alger

⁴⁰ BOUTEFLIKA M. 1994

⁴¹ TRUMLET C. 1887. BLIDA : recits selon la legende, la traition et l'histoire, T.1.

⁴² DE PLNHOL Xavier. 1961. « La formation de la population musulmane à Blida ». *Revue de géographie de Lyon*, vol. 36, n°3, 1961. P.220.

⁴³ Idem

La ville s'est, ainsi, consolidée en deux noyaux : un noyau Sud correspondant à la partie haute et habitée par les andalous et un noyau Nord, habitée par la tribu des *Hedjar-Sidi-Ali*. Les deux noyaux se sont articulés par la construction d'une mosquée, un four et un hammam aux frais de *Kheir-eddine* Pacha qui visita les lieux en 1535⁴⁴. La mosquée a été baptisée « *djamaasidi Ahmed El-Kebir* »⁴⁵. L'ensemble devait se situer sur le lieu de la place principale de la ville ex-place d'arme et actuelle place 1^{er} novembre⁴⁶. (voir figure 14).

L'installation des maures andalous, à Blida, a été accompagnée de plusieurs réalisations :

- l'introduction des techniques de l'irrigation et de la culture de l'orange,
- le détournement de l'oued de son lit d'origine. 'Les Andalous grands experts en hydroscopie, établirent en effet un nouveau tracé ou itinéraire pour l'oued romane (qui allait devenir Oued Sidi el-Kébir) et amenèrent plusieurs canaux d'irrigation vers l'ensemble des terres ainsi récupérées (ou terres de remblais) »⁴⁷.

-La construction du premier rempart le long de la rue des kouloughlis, en pisé, de 3 à 4 mètres de hauteur et percé de 4 portes.

.Au sud-est, *Babrahba* face à la montagne des Beni salah

.Au nord-est, *Babdzair* donnait accès à la route d'Alger

.Au nord-ouest *Babsabt* donnait accès à la route qui menait au marché du samedi à Mouzaia .

.Au sud-ouest *Bab El Kbor* face au mont de Mimech, s'ouvrait sur les cimetières.

⁴⁴ La construction des trois édifices fut achevée une année après la visite de *Kheiredine* c'est-à-dire en 1536. Voir, TRUMELET Corneille, *Blida récits selon légende, ...*, tome 2, op-cit, p.165.

⁴⁵ La mosquée *El-Kaouter* d'aujourd'hui a été construite après la démolition de l'église qui fut élevée à la place de la mosquée *Sidi Ahmed El kebir*. Cette dernière démolie en 1857.

⁴⁶ MENOUEUR Ouassila. Contribution à la reconnaissance du processus de formation du territoire de la ville d'El-Djezaïr, avant 1830, Thèse de doctorat dirigée par Prof. ZEROUALA M-S, EPAU, p.325.

⁴⁷ BOUTEFLIKA Mourad, 1993, « *Carte de permanence: un nouvel outil pour le projet de la ville existante : cas d'étude la ville de Blida* », Mémoire de magister en préservation et mise en valeur des sites et monuments historiques. EPAU.



Figure 14 : Ancienne place d'armes
Source : Blida nostalgie



Figure 15 : Marché européen
Source : : blida nostalgie.

Le tissu urbain de la ville devint de plus en plus dense à l'intérieur de ses murs d'enceinte. L'ensemble était délimité par les cimetières lesquels étaient situés à l'extérieur, dans les directions sud et sud-ouest. Il s'organisait selon un système viarie hiérarchisé, généré par deux rues principales :

-une rue médiane de direction sud nord-ouest, « appelée communément « axe spirituel » car reliant l'extérieur de la ville à la zaouia »⁴⁸.

-et une rue de direction nord-est-ouest, à caractère commercial car regroupant l'ensemble des activités publiques (en plus des mosquées).

2.2 Période ottomane

A la période ottomane, la ville de Blida faisant partie du territoire de *Dar Es-Soltane* et constituait le verger de la ville d'*El-Djazair*. L'espace extra-muros de la ville était caractérisé par la présence de grands domaines, des étendues de jardins et une multitude de cultures irriguées. Il se caractérisait par un habitat éparses en forme de maisons de campagne construites dans les jardins appartenant aux riches fonctionnaires de la régence. Ils étaient raccordés à la ville par plusieurs sentiers et cheminements pour y accéder». (voir figure 16)

A cette période la ville a connu la construction de la Casbah, au sud-ouest de la ville. L'entité urbaine de la ville avait atteint 1609 mètres de développement et sa population passa de 3000 à 7000 habitants. Vers la fin du 18 siècle, elle alla connaître son expression la plus accomplie dans sa structure globale mais aussi dans ses composantes. Son expression morphologique peut être résumée ainsi :

- murs d'enceinte percés des 4 portes de l'ancien rempart, et deux nouvelles : *Bab El Khouikhaa* à l'est, et *Bab Zaouia* au nord-ouest face.

-Le développement de deux autres cimetières, l'un en avant de la porte d'Alger, l'autre plus au sud, devant la porte *Erahba*.

-La construction de plusieurs autres mosquées, En plus de *Djemaa Sidi Ahmed El Kbir* qui existait déjà, trois autres grandes mosquées ont vu le jour : *Djemaa Ben Saadoun* situé sur la rue des kouloughlis, *Djemaa EL Tork* situé sur la rue du gouvernement et *Djemaa Sidi Baba Mohamed* près de *Bab Dzair* (détruite en 1857 par les français).

⁴⁸ BOUTEFLIKA Mourad, 1994. Op-cit.

- Les deux rues structurant le tissu urbain (parcours d'implantation de la ville) la rue dit parcours spirituel liait *BabRahba* sud et *BabSabtau* nord-ouest et passant par la mosquée *Sidi el kebiret* la deuxième rue dite rue des *Kouloughlis* reliant *BabDzair* et *BabEl Kbor* cependant, elle n'est plus périphérique mais elle intègre l'entité urbaine.
- des activités et fonctions extra-urbaines telles que les tanneries près de *BabZaouia*, des moulins aux environs Sud de *BabRahba*, sur la rive gauche de l'oued *Sidi Ahmed El Kebir*.

Carte époque ottomane

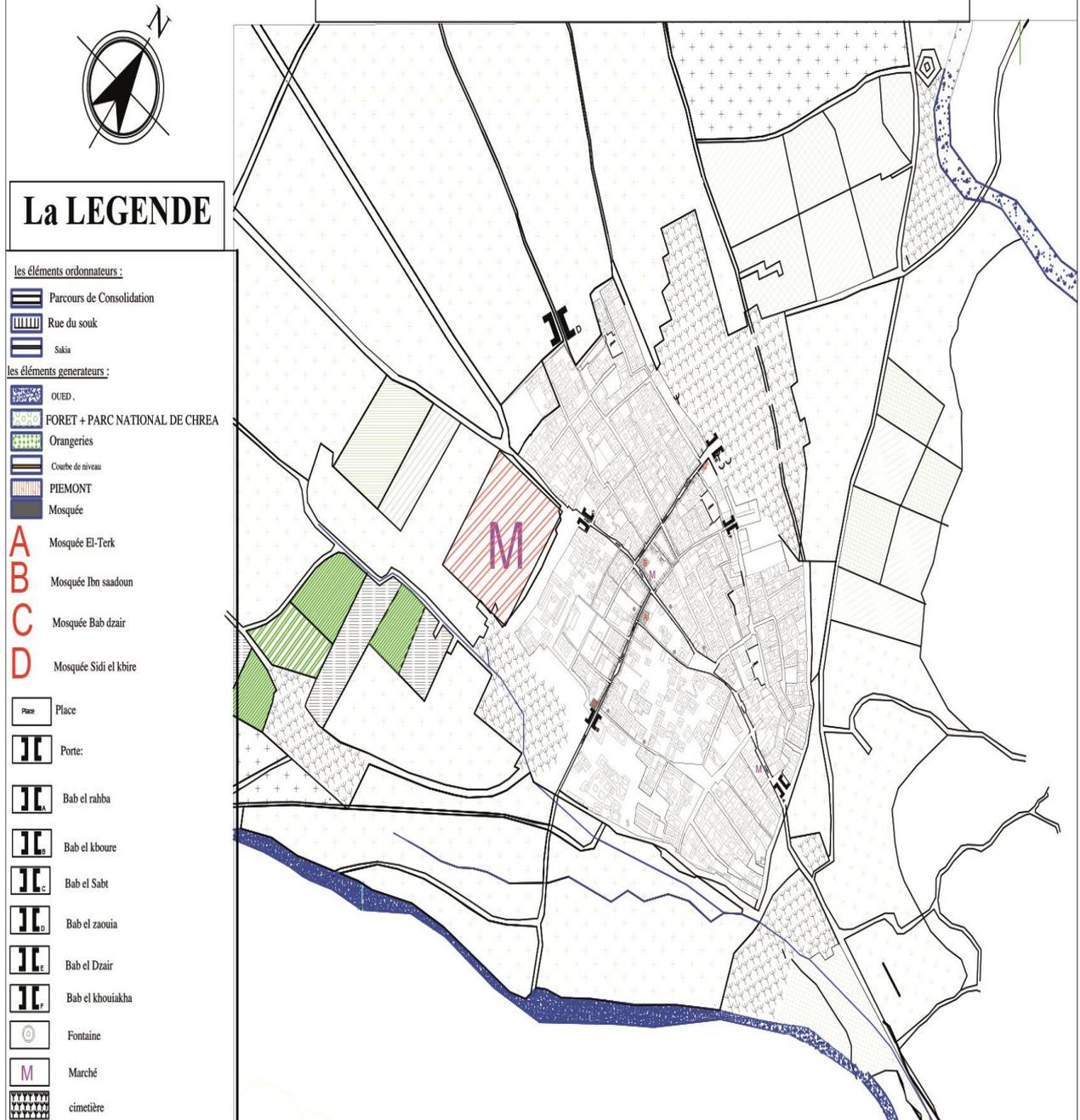


Figure16 : carte historique de la la ville de Blida à la période ottomane
 Source : réaliser par auteur sur le fond de plan

La ville de Blida à la veille de la colonisation (tremblement de terre de 1825).

Quelques années avant son occupation par l'armée française, *El-Bouleïda*⁴⁹ a été, quasiment, ruinée par le tremblement de terre du 02 Mars 1825, qui a frappé la région à 10 heures 12 minutes du matin.⁵⁰ « Ses maisons, en s'écroulant, écrasèrent la moitié de la population; l'autre moitié devisait sous les orangers ... »⁵¹. Au lieu de construire de nouvelles maisons plus loin dans les jardins, les habitants d'*El-Bouleïda* ont préféré relever leur ville de ses ruines ; ainsi le projet de la nouvelle ville dont les murs ont été élevés⁵², fut abandonné⁵³. Certains habitants ont alors préféré restaurer leur maison eux même pendant que d'autres ont préféré se loger autour de la tannerie situé près de *BabZzaouiaen* formant ainsi le quartier connu aujourd'hui par le quartier « zaouia ».

Les mosquées ont, également, été endommagé par le tremblement de terre. Elles furent restaurées en 1827, par *Hassan pacha*. De l'ensemble des oratoires que comptait la ville, il n'en resta que *MasjedKaid Ahmed Ben Kaddour* qui se trouvait près de *Bab Er Rahba*, plus tard, il a été transformé en école coranique. Par ailleurs, le tremblement de terre de 1825 a considérablement modifié la structure de la ville engendrant plusieurs assiettes libres et des fragments d'ilots.

2.3 PERIODE COLONIALE

La ville de Blida n'a été prise par les français qu'en 1839, 09 ans après la prise d'Alger. La présence des troupes militaires dans les environs de la ville a donné lieu à des installations stratégiques pour assurer la sécurité du territoire, des installations qui ont marqué jusqu'à nos jours, le territoire de la plaine de la Mitidja. (voir figure 17)

Entre 1842-1866 : Les interventions militaires Intra-Muros

Les premières interventions sur la ville furent à caractère strictement militaires, le but des français étaient de consolider sa défense et le contrôle de sa population. Les travaux consistaient en :

⁴⁹Blidah ou *El-Bouleïda* fut occupée le 3 mai 1838 par le maréchal Valée.

⁵⁰ BERARD Victor, *Description d'Alger et de ses environs*, ..., op-cit, p.109.

⁵¹ DALLES Édouard, *Alger, Bou-Farik, Blidah et leurs environs...*, op-cit, p.228.

⁵² Une nouvelle ville allait être construite, ses murs d'enceinte ont été prévus en forme d'un rectangle 317mètres sur 705mètres.

⁵³ Voir l'histoire de la construction de la nouvelle ville Khezrouna, in TRUMELET Corneille, *Blida récits selon légende, la tradition et l'histoire*, tome 2, ..., op-cit, pp.283-286.

- la transformation de la citadelle en « fortification de type Vauban »⁵⁴
- le remplacement du vieux rempart en pisé par un solide mur en pierre.
- l'insertion d'une nouvelle trame urbaine a l'intérieur de la ville par des opérations de percement et d'alignement.
- l'aménagement de la place d'armes, actuelle place du 1^{er} Novembre.(voir figure 17)

1866-1916 : Les interventions civiles Intra-Muros

Le développement de la ville française sur la ville arabe, à Blida, est très révélateur des formes d'appropriation de l'espace choisies par les Européens afin que la population européenne cohabite avec la population autochtone. La vie quotidienne des deux communautés s'organisait, à l'époque, autour de deux marchés :

- le marché européen au nord
- et le marché arabe au sud.

Les mosquées qui formaient le centre vivant de la ville arabe ont été en partie démolies ou affectées carrément au culte catholique, ne subsistent alors que *djemaa ben saadoun* et *djemaa el tork*, siège de la *mahkama*. Une église monumentale avait été construite sur une partie de la place Lavigerie place proche de la place d'armes.

La place d'armes, conçue comme lieu de rencontre principal de toute la ville, était aménagée de nombreux cafés à terrasses, un hôtel et un théâtre, en plus de certains édifices publics tels que la mairie, la poste, la préfecture, les services des ponts-et-chaussées ... etc.⁵⁵

⁵⁴ Fortification type Vauban est un type d'architecture militaire attribué à **Sébastien Le Prestre marquis de Vauban (1633-1707)** connu généralement sous le nom de Vauban, un homme de guerre au service de la paix, à cette période en France.

⁵⁵ MALVERTI Xavier, PICARD Aleth. *Les villes coloniales fondées entre 1830 - 1870 en Algérie (III) -Le tracé des villes et le savoir des ingénieurs du génie: la transformation des villes précoloniales.*[Rapport de recherche] 0715/91, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble; Ministère del'équipement, du logement, des transports et de la mer / Bureau de la recherche architecturale (BRA).1990.

Carte époque coloniale

La LEGENDE

les éléments ordonnateurs :

-  Parcours de consolidation
-  voies ferrées à voie étroite
-  chemin de pied
-  site du vieux mur de la ville

les éléments générateurs :

-  OUED ,
-  FORET + PARC NATIONAL DE CHREA

-  Orangeries

-  Courbe de niveau

-  PIEMONT

-  Mosquée

-  Equipement Majeurs:

- A** Equipement scolaire

- B** hôtel

- C** caserne

- D** Théâtre

- E** Mairie

- F** eglise saint charle

- G** tribunal

- H** hôpital militaire

- I** Temple

- J** Gare d'autobus d'alger

- K** Synagogue

- L** Remonte

- M** Prison civile

-  Bâti

-  Place

-  Marché

-  Terrain de sport militaire

-  Cimetière

-  Porte

-  Bab Rahba

-  Bab el kbour

-  Bab el sabt

-  Bab zaouia

-  Bab el dzair

-  Bab el khouaikha

-  Jardin



Figure17 : carte historique de la période colonial

Source : fait par auteur

1866-1916 : Les interventions civiles – extra -Muros

Plusieurs travaux d'aménagement ont été entamés à Blida des 1866, afin de renforcer sa position de carrefour dans la plaine de la Mitidja, notamment :

- la voie qui relie la Ville a sa gare de chemin de fer (la ligne Alger Blida établie en 1846),
- la gare conçue, en même temps, comme un pôle d'attraction et comme une barrière de croissance,
- le quartier de la gare, amorçant une urbanisation linéaire dans la direction Nord,
- une urbanisation linéaire des quartiers nord face aux portes *Ezzaouia* et *El khouikha* suivant le tracé de seghias,
- le système des seghias et de bassins développés ayant fixé la trame viaire de la ville. Ces dernières ont été recouvertes et converties en réseaux d'égouts et de voies de circulations à l'intérieur de la ville,
- l'installation d'entreprises et de fabriquestelles que les minoteries, au Sud, dans le prolongement de la place *BabER Rahba*, dans la vallée de l'*Oued EL kebir*. Ces derniers ayant remplacés les moulins arabes qui y existaient.

1916 et 1925 : l'extension extra-urbaine de la ville

-avec la fin de la première guerre mondiale, l'extension de la ville au-delà de ses remparts est entamée dans plusieurs directions et il s'agit surtout d'une croissance hors-remparts, des extensions qui sont expliquées en partie par la saturation mais aussi par l'appauvrissement de l'ancien tissu urbain de la ville. En plus du quartier de la gare et de celui des moulins, plusieurs autres apparurent :

- Le quartier de *ouled-soltane*, se développant surtout vers le nord et le nord-est dans la direction du camp de Dalmatie, actuel *Ouledyaich*,
- le quartier du bois sacré ainsi appelé parce qu'il comporte la *Kouba de Sidi Yacoub*, un sanctuaire antérieure à la venue des Français,
- le quartier de l'école normale et des fragments qui bordent le rempart, au nord, caractérisé par un l'habitat collectif.

1925 et 1945 : Démolition des murs d'enceinte

En 1926, les murs d'enceinte « rempart » de la ville de Blida sont démolis et remplacés par des boulevards qui, depuis ont ceinturé la vieille ville et ont constitué le point de depart de la

périphérie urbaine de la ville moderne. La croissance urbaine ou l'évolution de la Ville s'est matérialisée par le développement de :

- le quartier des orangeries sous forme d'aménagement de lotissements le long des anciennes *seguias* devenues chemins de dessertes ou encore sous forme de densification ponctuelle de jardins.
- Le quartier des *ouledsoltane* se densifie dans la direction des piedmonts de la montagne au sud.
- le transfert partiel de certains bâtiments d'administration suite à la saturation de l'ancien centre-ville à l'instar de la sous-préfecture, la poste, le commissariat central et l'hôtel des finances qui ont été construits à partir de 1945.

1945 et 1962 : le plan de Constantine et les extensions périphériques

Après l'achèvement du quartier administratif à la fin de 1948, de grandes extensions périphériques sont amorcées dans la ville de Blida. Les premiers logements de type collectif se sont réalisés sous forme de cités musulmanes, en majorité horizontales (en prolongement du quartier des *OuledSoltan*, vers le camp de Dalmatie), puis sous forme de grands ensembles d'habitat collectif à la périphérie de la ville, à proximité des deux camps de Montpensier (l'actuel *Ben Boulaid*) et de Joinville (l'actuel *Zabana*) dans lequel avait été déjà construit un hôpital psychiatrique en 1930. L'urbanisation des périphéries a vu, également, le franchissement de l'*oued Sidi El Kebir*, et la naissance de quartier non viabilisés à l'instar du quartier de *Bou Arfa*.

2.4A partir de 1962 :

Après l'indépendance, le processus d'urbanisation du territoire de Blida s'est poursuivi selon la logique de la tache d'huile. Trois facteurs ont contribué à son accélération :

- Le mouvement de descente de la montagne à la plaine,
- Le départ des colons français et la libération d'un parc de logement considérable,
- L'insuffisance des structures et l'absence des compétences susceptible de continuer la planification.

L'urbanisation du territoire de la ville a vu le développement des localités limitrophes et la multiplication de lotissements, des ZHUN (Zone d'habitat urbain nouvelle) en 1975 et de sites industriels ou tertiaires sans aucune continuité, laissant apparaître, dans les intervalles, des

champs encore cultivés et, de plus en plus, des friches, rapidement remplacées par de nouvelles implantations.

Par ailleurs, le tissu urbain ancien de Blida et formant son centre-ville, est resté dans un état de marginalisation et d'abandon, il voit de plus en plus la dégradation de son bâti, et souvent sa substitution par du bâti nouveau. Vers les années 80, la ville a connu plusieurs opérations de rénovation urbaine, la plus importante étant la réalisation du quartier de la remonte, celle-ci a connu la démolition de l'hôpital militaire et la construction des tours d'habitat collectif dans une architecture de typologie moderne.

En somme, Blida ainsi que la quasi-totalité des villes algériennes ont connu une urbanisation rapide de leur territoire extra-muros par l'implantation de nombreuses ZHUN lesquelles ont été implantées à la périphérie des anciens centres sans aucune intégration. Elles (les ZHUN) ont induit des tissus urbains caractérisés par

- Une dislocation avec les fondements de la ville préexistante
- une hétérogénéité typo-morphologique du tissu urbain,
- et la perte du caractère identitaire des villes historiques,

De cet état de fait, l'Algérie a pris conscience du danger menaçant ses villes historiques, des lieux d'habitat qui se sont formés et se sont consolidés depuis plusieurs siècles et qui voient leur héritage disparaître petit à petit. Dans ce contexte de patrimonialisation des villes dites traditionnelles, la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel a été promulguée. Elle a été suivie par des mesures de protection érigeant certaines d'entre-elles en secteurs sauvegardés notamment le centre historique de la ville de Blida, dont le dossier de classement est en cours de préparation par les services de la direction de la culture de la wilaya.

Notre projet de fin d'étude s'inscrit dans cette vision fondée sur la valeur patrimoniale des lieux. Il vise comme il a déjà été énoncé en introduction de formuler un projet urbain synthétisant le caractère identitaire du lieu et en mesure de mettre en valeur les potentialités culturelles de la ville tout en marquant l' temps actuel pour une réinterprétation de la mémoire du lieu dans une expression architecturale contemporaine. La synthèse du caractère identitaire du lieu se base dans notre approche sur les deux niveaux de lecture suivants :

3. STRUCTURE DE PERMANENCE :

Le premier niveau de lecture est la définition de la permanence du centre historique de la ville. Elle représente « le rapport de la morphologie urbaine avec sa temporalité et la stratification spatiale qui en résulte »⁵⁶ La structure de permanence d'un lieu est donnée par :

- les éléments singuliers du tissu,
- les éléments physiques du site naturel dont la survivance contribue à définir et garantir la valeur de l'environnement,
- et les éléments courants de tissu urbain qui présentent une certaine persistance temporelle.

La structure de permanence de par la persistance spatiale de ses éléments contribue en partie dans la consolidation de la forme du tissu urbain et génère en partie sa structure de conformation. Elle représente, dans le cadre de ce travail, la synthèse de l'étude diachronique que nous avons présentée ci-dessus et qui résume les éléments ayant persisté matériellement, à travers le temps, ou ayant été conservés simplement dans la mémoire collective de la ville. (voir figure 18)

Ces éléments sont classés chronologiquement selon leur degré de permanence :

- le haut degré de permanence correspondant à la période ottomane.
- le moyen degré de permanence correspondant à la période coloniale.
- le faible degré de permanence correspondant à la période actuelle.

⁵⁶ LEVY Albert, SPIGAI Vittorio, Le plan et l'architecture de la ville, op.cit.

Carte de Permanence

La legende

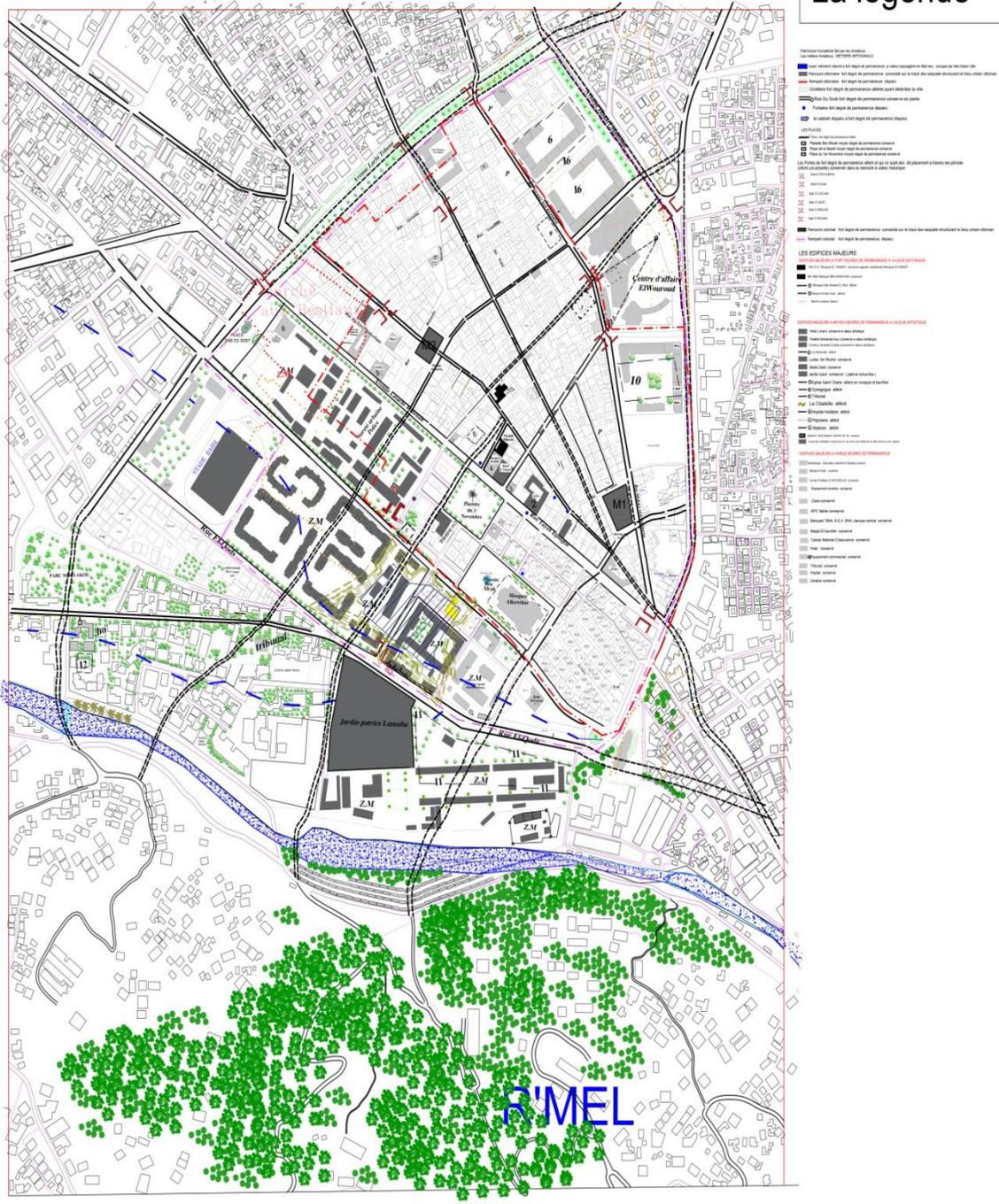


Figure 18 : carte de permanence
Source : fait par auteur

.Les elements naturels

- a) oued sidi el kbire : très haut degré de permanence
- b) la plaine de mitidja tres haut degré de permanence
- c) saqia tres haut degré de permanence

LES MOSQUEES : édifices à haut degré de permanence

Blida a conservé trois mosquées datant de la période ottomane : *Djemaa Ben Saadoun*, *Djamaa El Tourk*, *Djemaa Sidi Baba Mohamed*. La mosquée appelée *Djemaa Sidi Baba Mohamed* datant de cette même période et se trouvant *Babdzair* (porte d'ALGER) a été détruite, selon les récits de COLONEL C. TRUMELET, en 1857⁵⁷.

a-Djemaa Ben Saadoun:

La Mosquée *Ben Saadoun Ben Baba Ali* est parmi les premières mosquées à Blida. Sa dénomination revient au nom de son propriétaire initiale « Ben Saadoun Ben Baba Ali »⁵⁸. (Fig.19). Elle se situe au milieu des constructions et des locaux commerciaux au centre-ville de Blida, dans la partie Nord à la rue Belkaim Kaddour au Sud Rue Frère Cheouit (Ex rue Abdellah), dans la partie EST par la Rue 17 Juin (Ex rue des Kouloughlis) et à l'Ouest par des constructions. Elle a été relevée, en 1827, Bacha Hassen suite au tremblement de terre que la ville a connu en 1825. A la période de la coloniale, son plancher a été reconstruit et son ainsi que la *Seddaqui* s'y trouvait. Cela dit sa structure n'a pas subi de modifications. (Fig. 20)

b-Djamaa Et Tourk (El Hanafi) :

La date de construction de *Djamaa Et Tourk (El Hanafi)* remonte au 18ème siècle vers l'année 1750 -1164 Hidjri⁵⁹. Elle a été construite pour les turcs musulmans qui étaient de rite *hanafi* d'où son identification de mosquée *hanafi*. Après l'indépendance, elle est a été affectée au rite Malékite⁶⁰ et est devenu une cessation « *Wakf* ». Sa gestion actuelle revient aux affaires religieuses de la Wilaya de Blida. (voir figure 21)

⁵⁷TRUMELET Corneille (commandeur de l'ordre de la légion d'honneur officier de l'instruction publique membre de la société des gens de lettres) 1887, *Blida récits selon légende, la tradition et l'histoire (tome 2)*, ALGER, Adolphe Jourdan, Libraire-éditeur p.165.

⁵⁸Ben Chama Souad, 2008-2009, « *Infrastructure architecturale et patrimoniale de la ville de Blida à l'époque ottomane (Mosquées, Mausolées, Habitations et Hammamet)* », Etude archéologique, mémoire de magister, en archéologie islamique, Université d'Algérie, année universitaire, p.73.

⁵⁹Procès-verbal de la réunion de la commissions de la Wilaya chargée de classer les monuments et les sites historiques et naturels en date du 17/05/1999.

⁶⁰Idem.



Fig.19 : Vue Ancienne sur la Minaret de la Mosquée Ben saadoun
 Source : Blida de ma jeunesse 1935-1962



Fig. 20 : Vue récente sur le minaret de la mosquée Ben saadoun
 Source : Ben chema



Fig. 21 : Vue ancienne sur le minaret de la mosquée el hannafi
 Source : google image



Figure 22 : vue récente sur le minaret de la mosqué el hannafi
 Source : Ben chema

Quartier « El Djoun »: ensemble urbain à haut degré de permanence

Le quartier *d'El Djoun* se situe au Sud- Ouest de la ville de Blida. Il est l'un des premiers quartiers à se former dans le centre de Blida. Il abritait les Maures « Andalous »⁶¹ qui s'y sont installaient au temps de *Sid Ahmed el Kebir*.(voir figure 23)



Figure23: Vue récente sur le Quartier El Djoun
Source :google image

Mosquée el kawther faible degré de permanence :

Mosquée sidi el kbire haut degré de permanence

Mosquée bab dzair haut degré de permanence

L'ÉGLISE : édifice à moyen degré de permanence

La synagogue : edifice a moyen degré de permanence

Citadelle : haut degré de permanence

Les fontaines haut degré de permanence

Les portes : haut degré de permanence

- 1) bab essebt
- 2) bab errahba
- 3) bab dzair
- 4) bab el kbour
- 5) bab el khouikha
- 6) bab zaouia
- 7) porte des chasseur (moyen degré de permanence)

⁶¹Ben Chama Souad, 2008-2009, «*Infrastructure architecturale et patrimoniale de la ville de Blida à l'époque ottomane (Mosquées, Mausolées, Habitations et Hammamet)* », Etude archéologique, mémoire de magister, enarchéologie islamique, Université d'Algérie, année universitaire, p.194.

8) porte bizot (moyen degre de permance)

- les cimetieres : haut degre de permanence
- les places :
- place d'arme moyen degre de permanence
- place de la liberte faible degre de permanence
- place 1^{er} novembre faible degre de permanence
- marchée :
- marchée des grains hauts degre de permanence
- marché à bestiaux haut degre de permanence
- marché arabe moyen degre de permanence
- marché europeen moyen degre de permanence
- jardin bizot moyen degre de permanence
- jardin sidi yakoub moyen degre de permanence
- remonte moyen degre de permanence
- temple moyen degre de permanence
- gare moyen degre de permanence
- hopital militaire moyen degre de permanence
- mairie moyen degre de permanence
- theatre moyen degre de permanence
- caserne militaire moyen degre de permanence
- rue du souk haut degre de permanence

En 1863 la ville fut dotée d'une église à la place de cette mosquée démolie qui a été à son tour démolie après l'indépendance et reconstruite à sa place l'actuelle mosquée *El kawther*⁶²

4. LA STRUCTURE DE CONFORMATION

Le premier niveau de lecture est la définition de structure de conformation du centre historique de la ville. Elle englobe « l'ensemble des tracés ordonnateurs qui sous-tendent la forme urbaine. C'est la matrice, l'armature géométrique de la morphologie urbaine »⁶³ Dans cette

⁶²DELUZ LA BRUYERE Joëlle, 1988, *Urbanisation en Algérie: Blida; processus et formes*. Études sur le monde arabe n°3. Edition Office des Publications Universitaires d'Algérie et Maison de l'Orient Méditerranéen, Lyon et OPU d'Alger, France/Algérie, p.39.

⁶³LEVY Albert, SPIGAI Vittorio, *Le plan et l'architecture de la ville,*, op.cit.

structure, les tracés ordonnateurs permettent la localisation et l'implantation des éléments de tissu urbain qui ont généré et qui ont organisé la composition de la forme urbaine.

Son rôle est d'organiser l'ensemble des éléments générés par la structure de permanence, ces derniers deviennent les points principaux de la composition urbaine. Elle constitue la matrice sur laquelle s'organisent les espaces publics-collectifs.(Fig.29)

La structure de conformation de la ville permet l'identification :

-des éléments générateurs de la forme urbaine tels que la géomorphologie qui joue un rôle formateur dans le développement de la ville et sa croissance urbaine et qui a dirigé son extension, dans le cas de Blida, il s'agit de *Oued Sidi El kébiret* les piémonts de la montagne, des éléments naturels générateurs de la forme urbaine et formant des barrières à sa croissance dans la direction Sud, et sud-ouest.

Les éléments ordonnateurs de la trame urbaine: Les parcours territoriaux historiques, qui ont ordonné la trame urbaine dans la direction Nord-Sud et (nord-est), les séquias devenus des parcours de développement de la trame,

Les limites à la croissance urbaine

Les zones industrielles, et agricoles qui ont jouées des rôles d'obstacles de croissance (barrières artificielles et naturelles de croissance) et qui ont dirigé l'extension de la ville vers le Nord-Est ⁶⁴

Les zones militaires ont constitué des obstacles à la croissance de la ville, cependant, en les franchissant, elles sont devenues des friches peu rentables au développement de la ville promues à devenir unes des grandes villes de l'Algérie.

⁶⁴BENDJELID A., (1986) : *Planification et organisation de l'espace en Algérie*. OPU, Alger.

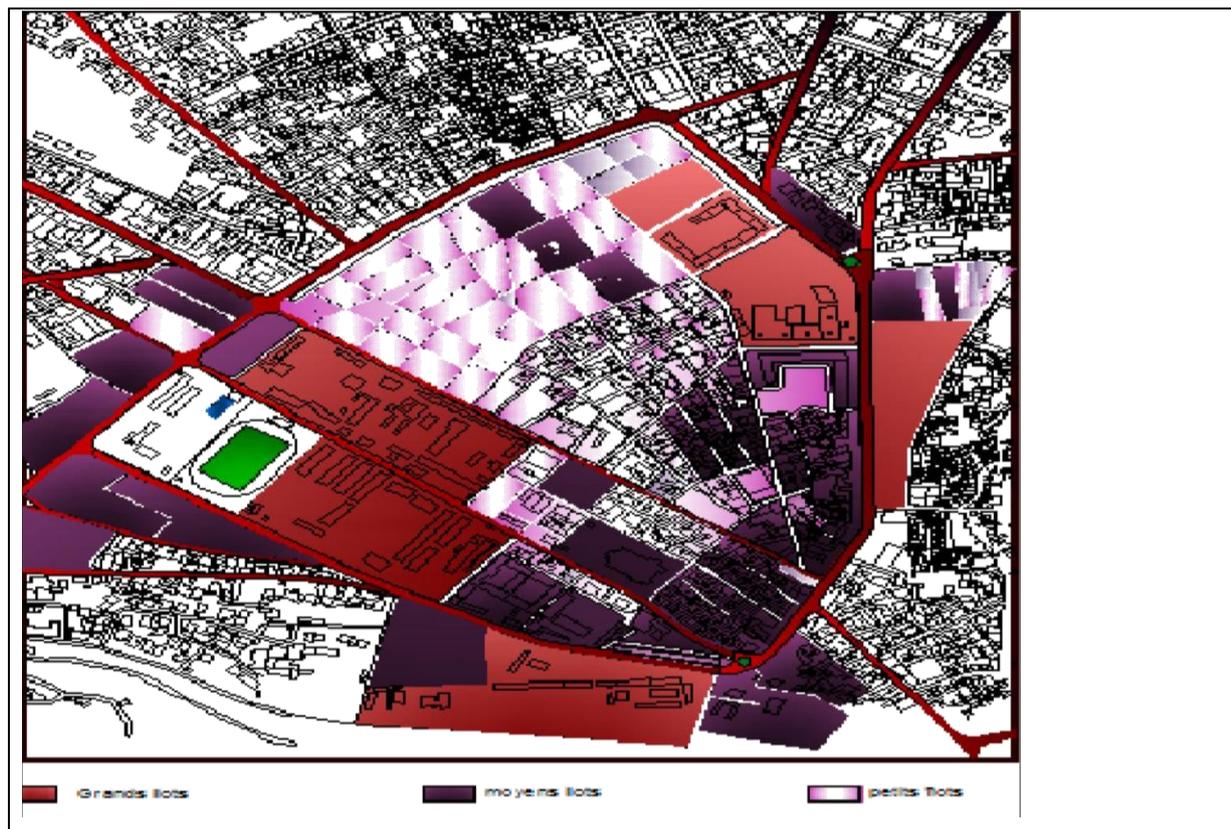


Figure 24 : document du pos de types d'îlots
Source : traité par auteur

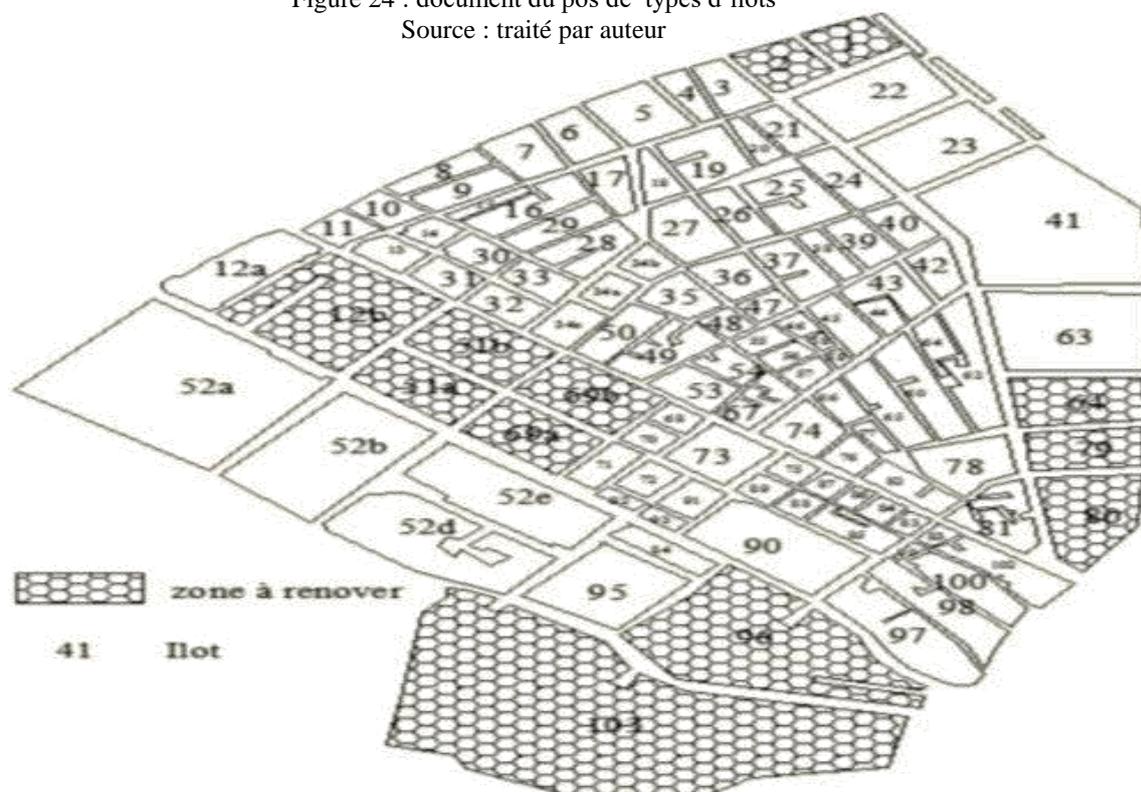


Figure 25: document du POS d'après la carte; mise en évidence de type d'îlots de noyau historique de Blida.
Source : traité par auteur

La forme urbaine : Hiérarchisation des ilots :

Le tissu urbain de centre historique de Blida est formé d'un ensemble d'ilots de forme rectangulaire assez allongée. Les petits ilots sont concentrés vers le centre et les grands ilots sont en périphérie. (Fig. 26)



Figure 26 : document du pos qui démontre la hiérarchisation des ilots
Source : traité par auteur

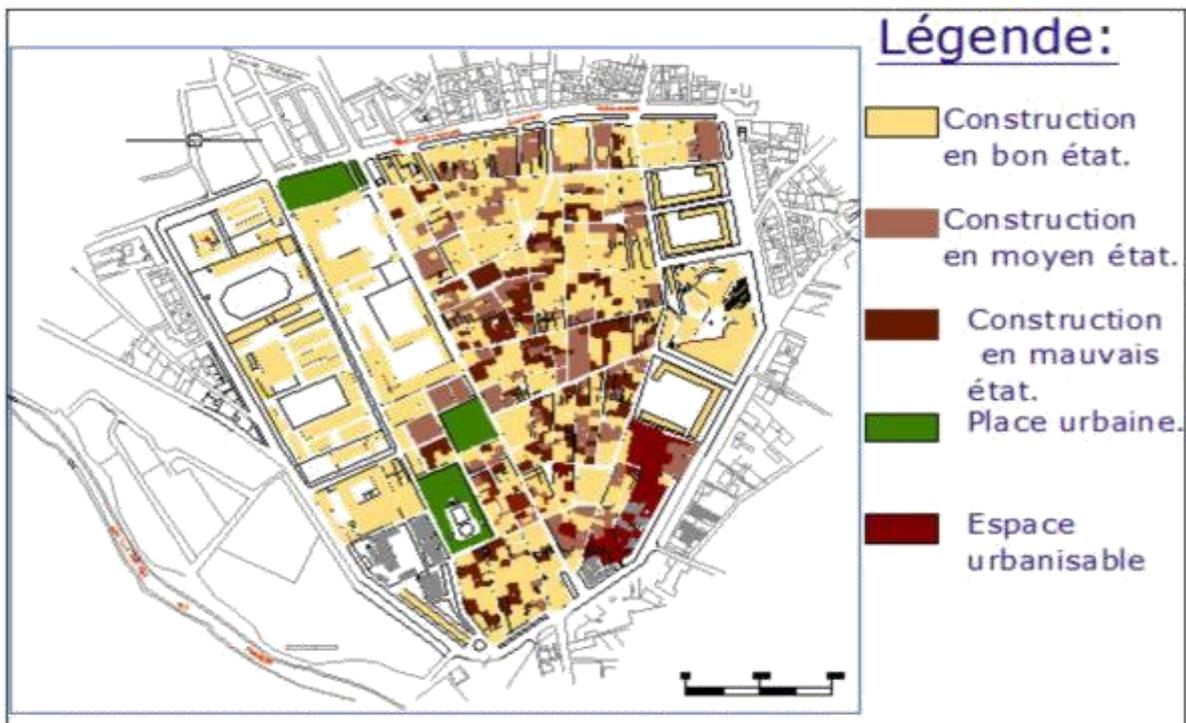


Figure 27 : document du POS d'après la carte; mise en évidence de découpage d'ilots du noyau historique de Blida.
Source : traité par auteur

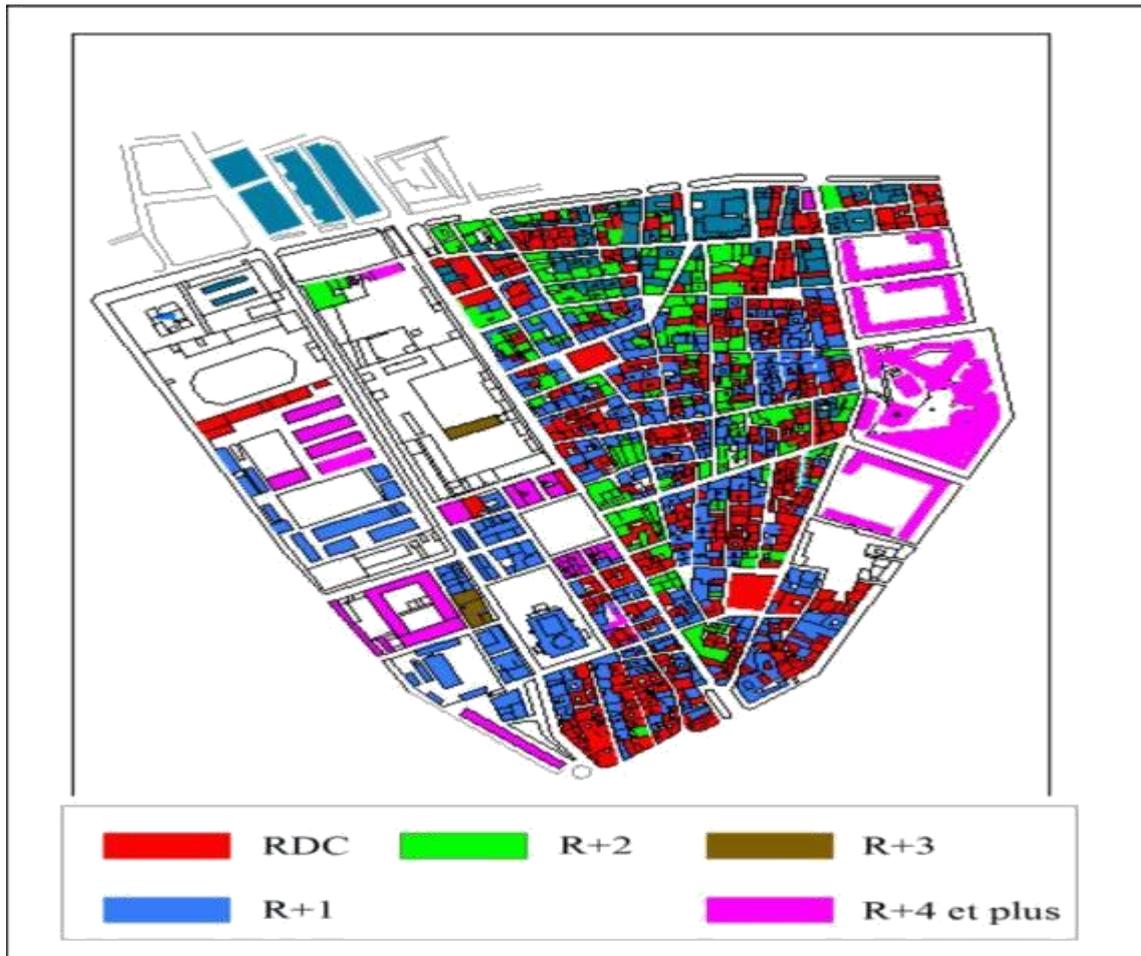


Figure 28 : etude du gabarit de Blida
Source : traité par auteur

5. LA STRUCTURE DES ESPACES PUBLICO-COLLECTIF NON BATIS

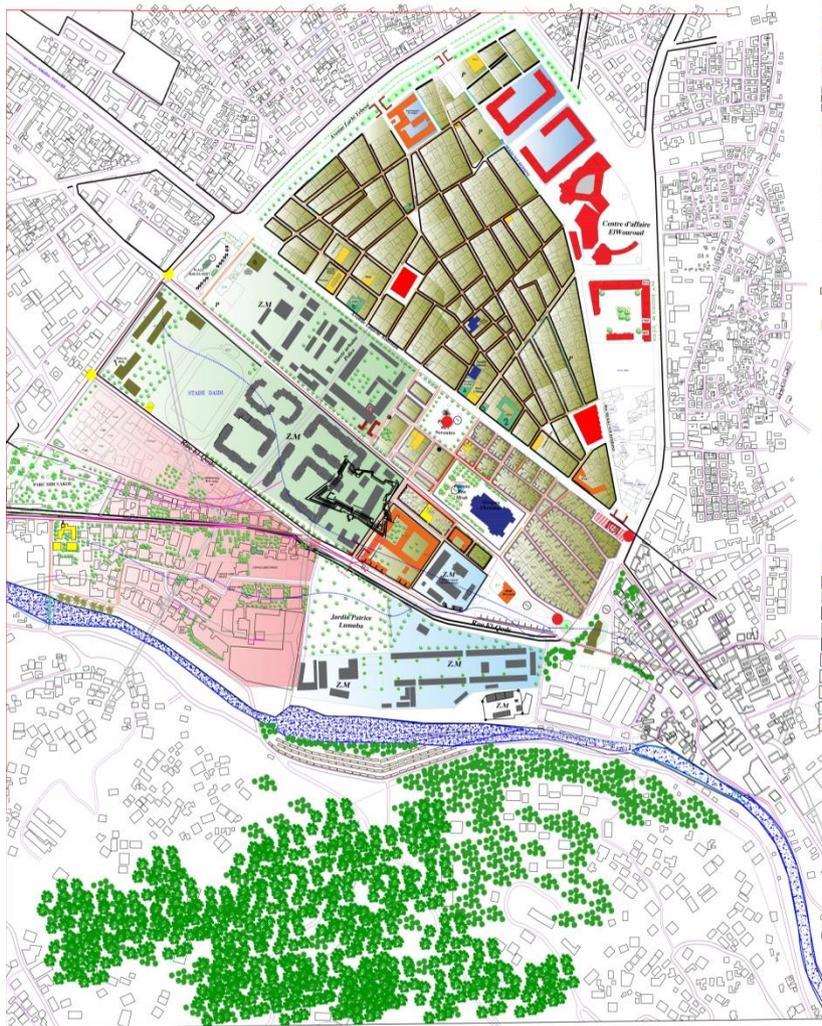
Le centre de Blida est doté d'un ensemble d'espaces publics qui jouent un rôle important dans la vie collective des citoyens de la ville. Ils se résument en :

5.1. La place 1^{er} novembre

La place du premier novembre date des premières installations françaises, elle jouait le rôle de centre de pouvoir colonial, matérialisé par des équipements administratifs (l'hôtel de ville), culturelles (théâtre) et cultuels (église). Ces équipements constituaient les éléments symboliques de la présence française à cette époque. (voir figure 30)

Carte de conformation

LA LEGENDE



- la forme urbaine:**
les éléments générateurs de la forme urbaine:
- ouest élément naturel (générateur) qui est une barrière de croissance de la ville nécessite une revalorisation naturelle
 - ouest élément ordonnateur disparu
 - Zone d'alignement Convergent
 - Tracé d'alignement tridimensionnel des édifices
 - Plan symétrique orthogonal
 - Plan symétrique parallèle
 - Zone de convergence
 - Zone de convergence
 - Point d'intersection
 - Place Publique à échelle urbaine (symétrique)
 - Place à échelle ouverte et accessible
 - Place Publique à échelle Quartier
 - Place à échelle ouverte et accessible qui nécessite une ouverture à l'égard de la circulation des véhicules
 - Place à échelle ouverte et accessible qui nécessite une revalorisation à l'égard de la circulation d'une zone urbaine déviée
 - Place ouverte et accessible (de ville près du point de convergence) qui nécessite un réaménagement de son emplacement
 - Place ouverte et accessible (de ville dans une zone de convergence) qui nécessite un réaménagement de son emplacement
 - Jardin Public
 - Jardin Public fermé ou jardin public mais fermé par les murs de clôture au nord est et par les fortifications militaires au sud ouest. Certains des espaces ont depuis la construction le jardin public nécessite un réajustement des murs de clôture et le programme pour le fond et l'âme
 - Jardin est fermé ou jardin public mais fermé par les murs de clôture. Certains des espaces ont depuis la construction le jardin public nécessite un réajustement des murs de clôture et le programme pour le fond et l'âme
 - Jardin est fermé ou jardin public mais fermé par les murs de clôture. Certains des espaces ont depuis la construction le jardin public nécessite un réajustement des murs de clôture et le programme pour le fond et l'âme
 - Jardin est fermé ou jardin public mais fermé par les murs de clôture. Certains des espaces ont depuis la construction le jardin public nécessite un réajustement des murs de clôture et le programme pour le fond et l'âme
- Equipements administratifs**
- 1-Dans
 - 2-AMC
 - 3-Sanctuaire BNA
 - 4-Sanctuaire BNA
 - 5-Sanctuaire BNA
 - 6-Sanctuaire BNA
 - 7-Sanctuaire BNA
 - 8-Sanctuaire BNA
 - 9-Tribunal
- Equipements scolaires**
- Equipement commercial
 - Mosquée
 - 1. Mosquée al Kauther
 - 2. Mosquée al Mansour
 - 3. Mosquée al Ibn Saoud
- Equipements**
- Musée
 - Hôtel
 - Cinéma
 - Bibliothèque
 - Centre de Santé
 - Zone Militaire
 - Espace Publique
 - Equipement sportif (Stade DAIDI)
 - Mosquée oit et libre disparue
 - fontaine disparue
 - cascade disparue
 - Bab et kibouré époque ottomane disparue
 - Nouveau emplacement de Bab et kibouré époque coloniale disparue
 - Bab et rabha époque ottomane disparue
 - Bab et essent époque ottomane disparue
 - lot totalement bâti
 - lot en forme de barre
 - lot éparse
- La synthèse:**
- 1) revalorisation du ouest sud et le kibre à travers les travaux de réaménagement de la vallée
 - 2) revalorisation des places
 - 3) réinterpréter l'idée de la porte mais en exploitant l'aspect naturelle la verdure, c'est la porte verte Projet Paysage
 - 4) récupérer les bandes de ruptures (les riches militaires).

Figure 29 : carte de conformation
 Source : traité par auteur



Figure 30 : la place 1^{er} novembre
 Source :google image

5.2. La place ben mhidi (place de la liberté)

La place BEN M'HIDI d'une superficie DE 5987,8m² est situé à l'emplacement de l'ancienne porte de la ville dite *BAB SSABT* (Fig.31)



Figure 31 : place de la liberté
Source:google image

5.3. La place ben merah :

d'une surface de 8.000 m²,elle est incluse dans l'enceinte de la mosquée*El Kawtharet* reste fortement liée au caractère de cet équipement qui lui est attenant. (Fig. 32)



Fig.32: place ben merah
Source : google earth

Carte publico-collectif

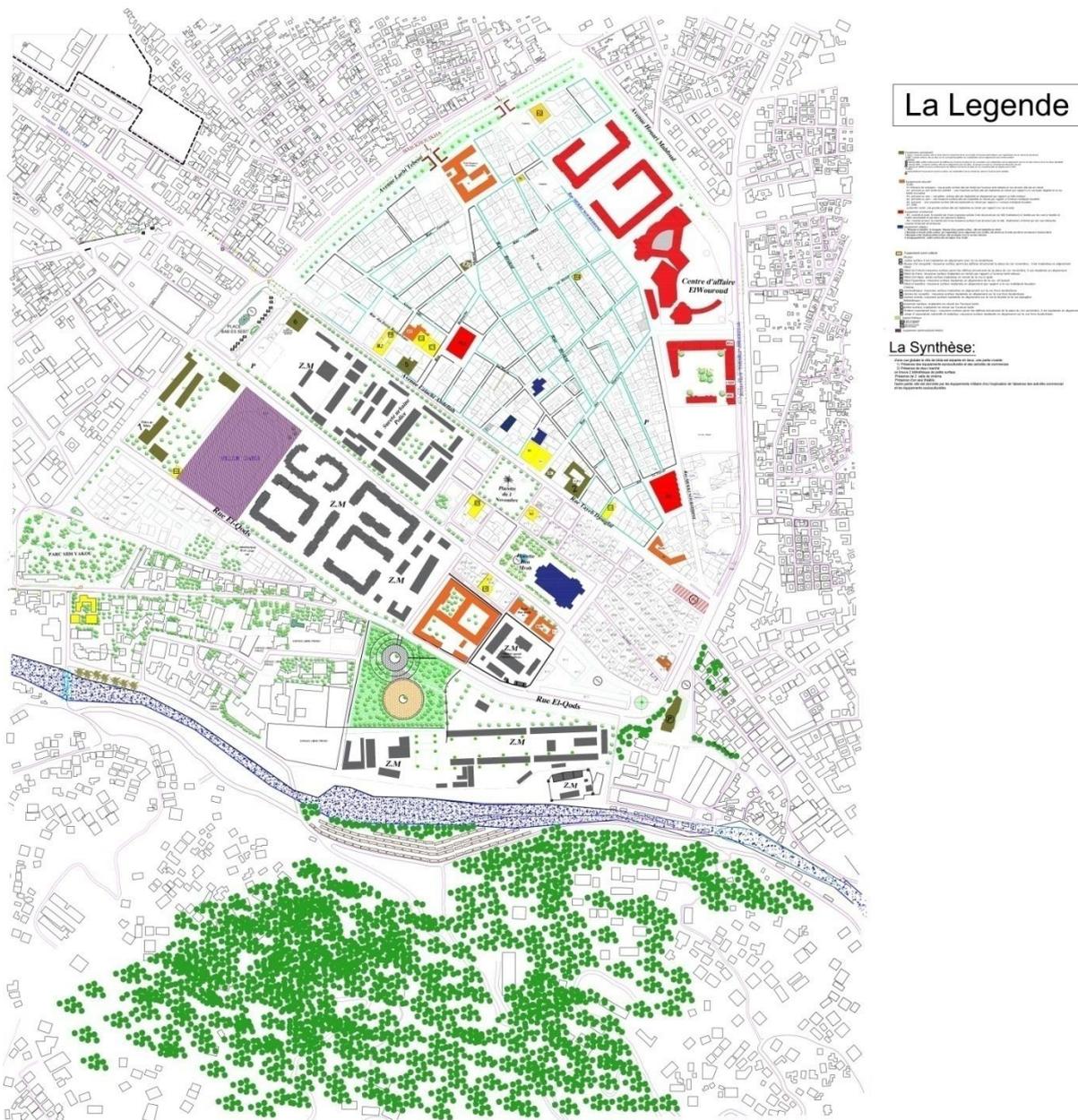


Figure 33 : carte publico collectif

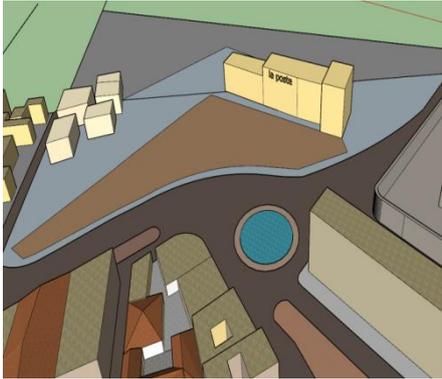
Source : traité par auteur

La superposition des différents niveaux de lecture établis, à savoir,

- la structure de permanence
- La structure de conformation
- et a structure des espaces publico-collectifs

Nous a permis d'identifier l'ensemble des situations problématiques liées à la mise en valeur du centre historique de Blida. Dans ce qui suit, nous présentons les thématiques et les actions contenues dans notre proposition urbaine et cela grâce à un programme fonctionnel que nous avons établi en fonction ce qui a été identifié à travers le temps comme étant le patrimoine immatériel de la ville, la grille d'aménagement des villes ainsi que quelques propositions apportées par le PDAU.(Fig. 33)

6. LES INTERVENTIONS URBAINE PROPOSEES

PROBLEMATIQUE	THEMATIQUE	ACTIONS
<p>Oued élément très haut degré de permanence à valeur historique et paysagère. il ne participe pas à la dynamique urbaine de la ville</p>	<p>Requalification de l'oued et sa réintroduction dans la dynamique urbaine de la ville</p> 	<p>. Aménagement des berges . Implantation des arbres, esplanades, pont le traversant et raccordant la ville à son espace rural, ... (voir projet d'architecture)</p> 
<p>Zone de convergence au niveau de la place Bab Errahba, constituée par les parcours de haut degré de permanence présence d'un espace vide et parking en plein air</p>	<p>Restructuration de la place de la poste Restitution de l'alignement du bâti altéré</p> 	<p>Le déplacement de la poste, la libération de l'espace urbain, le rétablissement des alignements par le prolongement des rangées d'arbres.</p> 
<p>Zone de convergence occupée par les bâtiments en barre résultant un espace</p>	<p>Matérialisation de la place</p>	<p>Aménagement de la place réservé pour les habitants .Assurer l'alignement a travers Implantation des arbres</p>

non pris en charge



à



Zone militaire a grande surface ; elle est en rupture avec la suite de la ville

Rénovation urbaine et articulation de la ville avec son espace de montagne



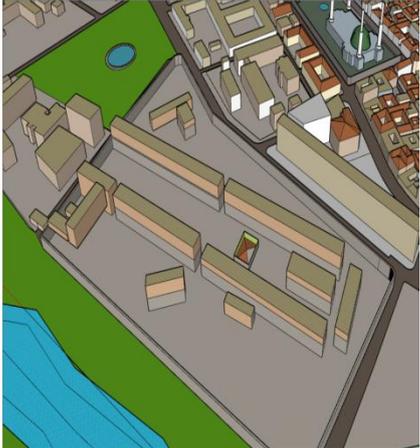
. Prolongements des rues
. Créations des ilots
Implantation d'un centre des arts et des métiers regroupant le patrimoine immatériel de la ville.
Prolongement des voies dans la direction de la montagne pour créer des cheminements de randonnés et d'autres espaces à caractère ludique.

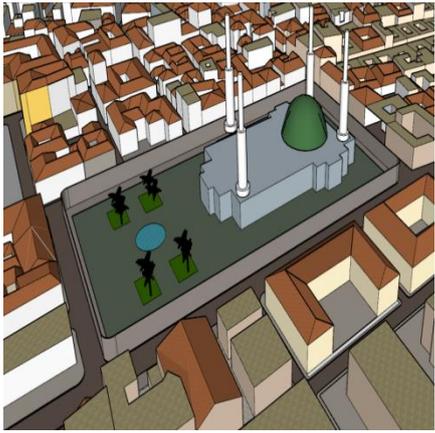


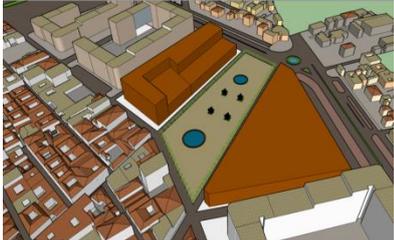
Zone résidentiels (habitat collectif) fermé par les murs de clôture
Qui les séparent de la ville ; la zone résidentielle est traversée par un parcours

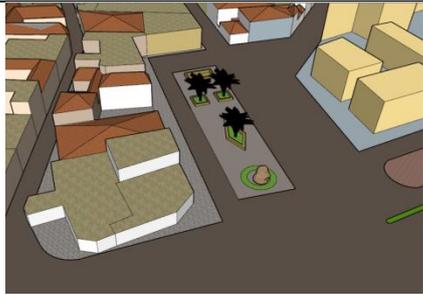
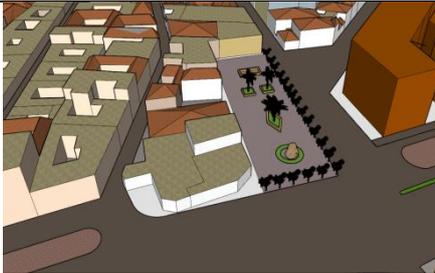
Prolongement du parcours interrompue et faire intégrer la résidence à la dynamique de la ville

Création d'une rue commerçante sur l'ancien tracé du parcours d'implantation.

<p>d'implantation de haut degré de permanence</p>		
<p>La friche militaire constitue un élément de rupture entre la ville et ces éléments naturelle (absence de l'aspect paysagé connue de la ville de Blida et ne favorise pas le prolongement et développement de la ville</p>	<p>Rénovation de la friche militaire</p> 	<p>.Création de la rue sur l'ancien tracé du parcours d'implantation. . Création des îlots</p> 
<p>Jardin Bizot moyen degré de permanence (ancien emplacement de bab el kbour de haut degré de permanence)</p>	<p>Réinterprétation du jardin comme ancienne porte</p> 	<p>.Création de la rue sur l'ancien tracé du parcours d'implantation .Destruction de la partie de la caserne Au sud du jardin . Prolongement du jardin</p>

		
<p>Zone en ruine</p>	<p>Restitution de l'ancien tracé ottomane</p> 	<ul style="list-style-type: none"> . Création des ilots . Création des parcelles . Création des parcours 
<p>Placette ben Merah (ancienne place Lavigerie) moyen degré de permanence est fermé par les murs de clôtures de la mosquée</p>	<p>Redonner la place ben merah à la ville</p> 	<p>.Alignement à travers l'implantation des arbres après la destruction du mur de clôtures de la mosquée <i>el kawther</i></p> 
<p>Zone urbaine en forme épars</p>	<p>Densification urbaine</p>	<p>l'organisation de la trame viaire en prolongement avec l'existant</p>

<p>Centre d'affaire el wouroud constituent une rupture entre les de ville Alger et Blida étaient liée entre eux par le parcours rue du souk haut degré de permanence; ancien emplacement de bab el dzair</p>	<p>Prolongement du parcours d'implantation et la réinterprétation de bab el dzair .</p> 	<ul style="list-style-type: none"> . Aménagement de la place bab eldjazair .Alignement à travers l'implantation des arbres . Création de la rue sur l'ancien tracé du parcours d'implantation . Surface réservé pour l'intégration d'un équipement (centre d'affaire) 
<p>Zone résidentielle est aménagée en forme éparses Situation ??</p>	<p>Densification de la zone résidentielle en respectant un cahier de charge (la règlementation privé)</p> 	<ul style="list-style-type: none"> .Densification de la zone .Prolongement des parcours 
<p>Place bab errahba ancien emplacement de bab errahba de haut degré de permanence se situe dans une zone de</p>	<p>Restructuration et revalorisation de la place bab errahba</p>	<ul style="list-style-type: none"> .Aménagement de la place bab errahba .Alignement à travers l'implantation des arbres

<p>convergence de parcours d'implantation de degré de permanence</p>		
<p>Parcours d'implantation (rue du souk) interrompue au delà de la place 1^{er} novembre</p>	<p>Prolongement de l'activité commerciale au-delà de la place 1^{er} novembre</p> 	<p>1) Création des boutiques à travers la destruction du mur de clôtures de la résidence el gods</p> 
<p>Zone urbaine en forme éparse</p>	<p>Restructuration urbaine</p>	<p>Restructuration de la zone</p>

Les interventions retenus du PDAU

Le noyau historique est concerné principalement par trois interventions urbaines principales :

-La rénovation: Elle concerne les ilots occupés par les militaires, la sureté urbaine et certains ilots qui présentent un état de dégradation avancée. Ces ilots sont numérotés 2,64, 79, 80,12b, 51a, 51b, 69a, 69b, 96(zone militaire) et 103.

-La réhabilitation: Elle concerne une grande partie des constructions anciennes.

-La restauration: Elle touche certains édifices très anciens appartenant à l'époque ottomane comme la mosquée Hanafite et la mosquée Ben Saadoune l'ilot 55, le hammam Boualem Bacha Agha classés comme patrimoine national .Elle concerne aussi certaines demeures prestigieuses située au quartier El Djoun ilots: 97,98,100, et des édifices moresques de l'époque coloniale.

7. PROJET D'ARCHITECTURE

7.1. Programmation du projet:

Introduction :

La programmation est présentée à la fois comme un outil, et une manière d'aborder les problèmes, d'appréhender et de contrôler son futur environnement.

La programmation consiste à écrire les objectifs et le rôle de l'équipement, hiérarchiser les activités et assurer leur regroupement en fonction de leurs caractéristiques.

Elle est le moyen de départ d'une conception et justification des choix et des décisions entreprises, et ce dans le but de concevoir un ensemble regroupant plusieurs activités tout étant cohérent.

7.1.1 La première étape :

C'est l'élaboration d'un programme de base, à partir d'une analyse thématique qui nous permet de dégager un thème avec la typologie d'équipement ayant un rapport avec ce dernier, et ces fonctions par la suite, une fois dégagées les fonctions par hiérarchisation (primaires et secondaires), on le rassemble dans un organigramme et on décortique par la suite chaque fonction en activités.

7.1.2 La deuxième étape:

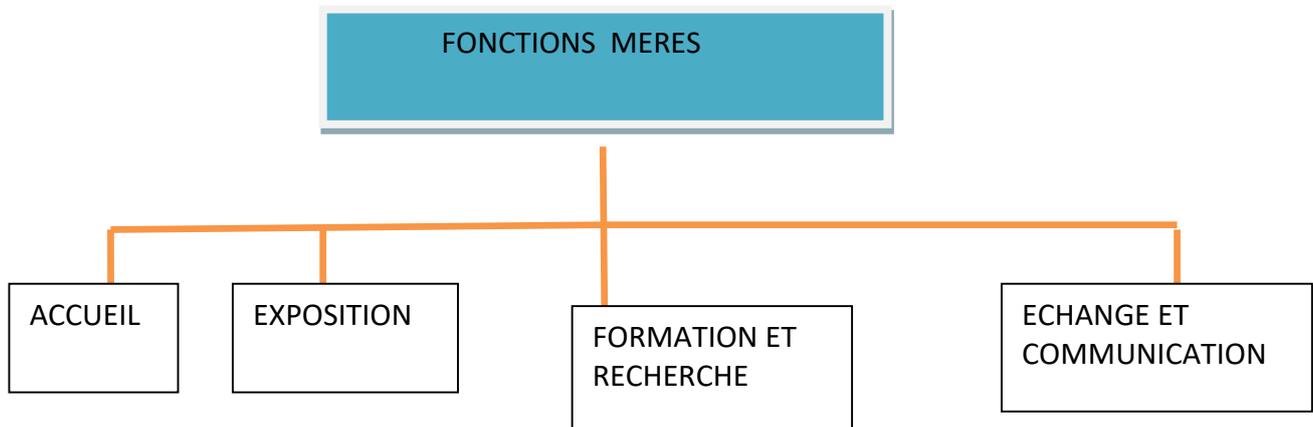
C'est l'établissement d'un programme spécifique, qui contient des données quantitatives, dimensionnelles et qualitative de projet, il consiste principalement à énumérer des espaces nécessaires, leurs destinations et leurs surfaces

Les usagers

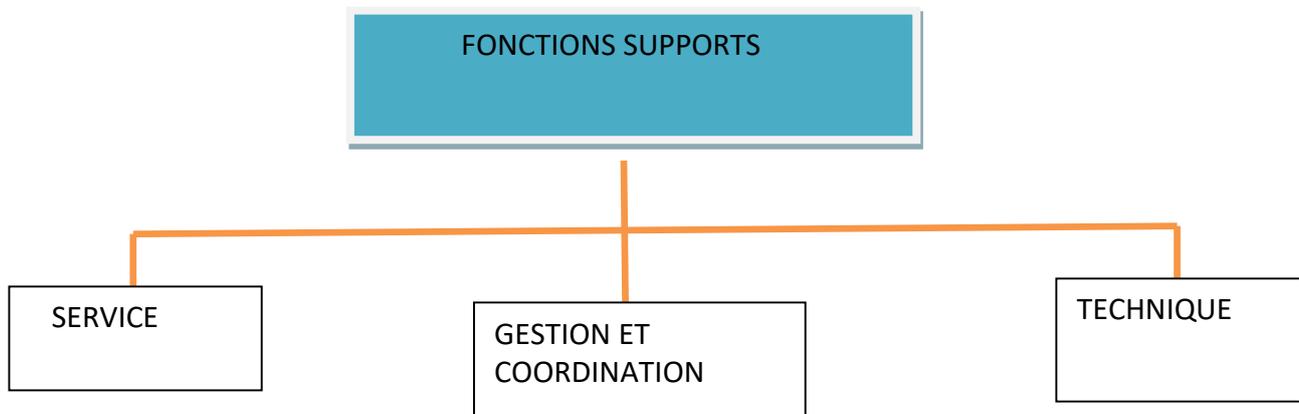
- **Le grand public:** les visiteurs, les touristes et les invités d'honneurs.....etc
- **Groupes spécialisés:** artistes, artisans..., étudiants, chercheurs
- **Administrateurs:** directeur, gestionnaire, comptable, secrétaire, aide administratif....
- **Personnels de coordination d'entretien et de service :** guide, programmeurs, responsable de communication, techniciens (lumière, son, costume), membres d'association commerçants.....

7.2 Les fonctions du projet :

7.2.1 Fonctions principales



7.2.2 Fonctions supports :



7.3 Description des fonctions

-Fonction d'accueil:

C'est un espace qu'on retrouve dans les équipements recevant du public, il permet de recevoir, informer, et diriger les visiteurs et les utilisateurs.(voir figure 34)



Figure34 : hall d'exposition du musée d'art de shimane
Source : google image

7.3.1 Fonction exposition :

Ces espaces sont destinés aussi bien au grand public qu'au spécialistes et chercheurs, après avoir été informé le visiteur se trouve immédiatement dans un espace accueillant des d'exposition de type temporaire ou permanente sur les divers objets outils, technique dans le domaine de l'artisanat.(voir figure 35)

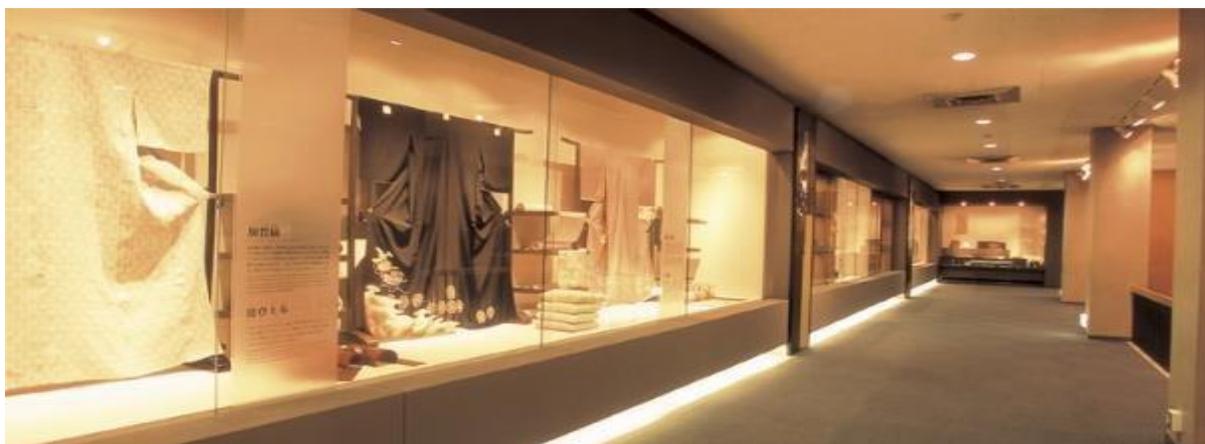


Figure35 : Salle d'exposition du musée d'artisanat d'ishkiwa
Source :google image

7.3.2 Fonction formation et développement (recherche):

Elle comprend le public spécialisé et lui permet l'acquisition des initiations et des savoir-faire et d'enrichir les compétences à travers des activités pédagogique (éducation, apprentissage, observation, essai, répétition et imitation et l'évaluation)

Cette entité sera constituée d'ateliers specializes ayant pour role l'apprentissage des different members mais aussi la conservation de différentes collections du musée.(voir figure 36)



Figure36 : atelier de vannerie
Source : google image



Figure37 : atelier de conservation
Source : google image

7.3.3 Fonction d'échange et communication:

Elle regroupera des espaces d'échange, de débats, et de diffusion de pouvant accueillir des activités culturel les dédiés à l'artisanat (des projections, des séminaires, ou des conférences)

Cette entité sera constituée d'un auditorium, et d'une salle polyvalente (voir figure 37)



Figure38 : auditorium du musée de quai branly
Source : google image

7.3.4 Les fonctions secondaires:

7.3.4.1 Fonction de service:

Elle comprend des espaces de consommation aménagés en espace de repos, des galeries commerciales, ce sont des Espaces nécessaires dans tout équipement culturel, ils répondent aux besoins naturels de l'homme. (voir figure 38)

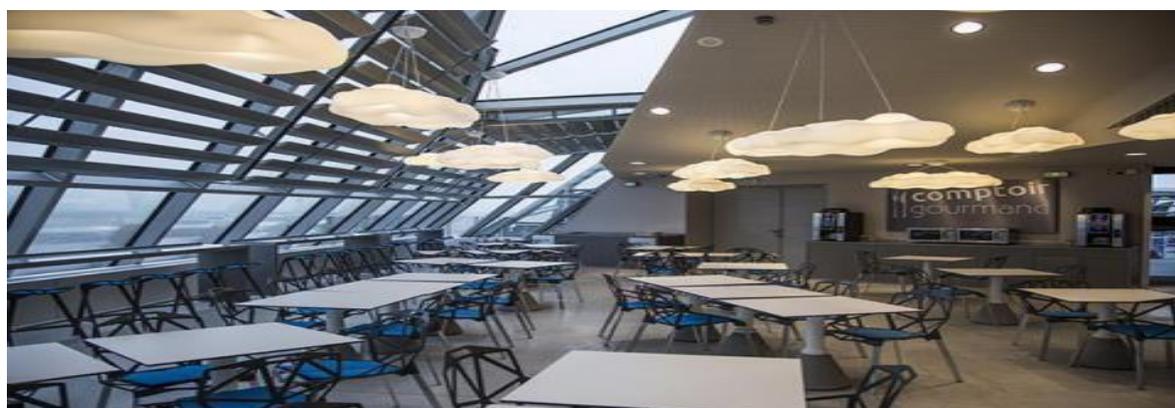


figure39 : restaurant du musée des confluences
Source : google image

7.3.4.2 Fonction Gestion et coordination:

Cette fonction assure la gestion, l'organisation et la direction de la différente structure qui constituent le complexe ; tout en apportant régulièrement des changements et des Améliorations, afin que l'équipement puisse un centre attractif pour un large public (Fig. 40)



Figure 40 : bureau administratif
Source : google image

7.3.4.3 Fonction de service logistique:

Elle englobe les activités de maintenance, les locaux de climatisation et de chauffage.(voir figure 41)



Figure41 : local technique
Souce : google image

7.4 Décomposition des fonctions en espaces:

7.4.1 Fonction Accueil :

Hall d'accueil: .coin de réception

. Coin de contrôle et sécurité

7.4.2 Fonction d'exposition:

- Galeries d'expositions permanentes : Exposition artisanat
- Espaces d'expositions temporaires dédiées aux artisans

7.4.3 Fonction formation :

.Ateliers pédagogique spécialisés

7.4.4 Fonction échange et communication:

.Salle de projection

.Salle multimédia

.Atelier pour public

7.4.4 Fonction gestion administratif:

Bureaux administratifs :

-bureau du conservateur

-bureau de gestion et de comptabilité

-bureau du chef du personnel

-archive

-bureau des personnels de service

-salle de réunion.

7.4.5 Fonction maintenance:

-Locaux technique :

-Climatisation

-Groupe électrogène

-Chauffage

-Atelier de maintenance

-Monte –charge

8. Exigences conceptuelles:

8.1 Espace : Hall d'accueil

8.1.1 Exigences spatiales

- . Ouvert sur l'ensemble des autres espaces pour le public.
- .Offrir en très peu de temps, une vision d'ensemble sur les activités du projet (panneaux d'affichage).
- .Assurer la liaison vertical par les escaliers et les ascenseurs
- .Doit être vaste, ouvert vers l'extérieur.
- .Coin de réception doit être visible pour le visiteur et doit être en contact avec l'administration.

8.1.2 Exigences techniques:

- .Assurer une intensité lumineuse (750lux/a 1000lux) afin de faciliter la transition entre l'éclairage extérieur et intérieur, ainsi son éclairage doit être principalement naturel
- .Ventilation et climatisation des halls grâce à un système d'air conditionné (chauffé/refroidi) équipé des filters à air au niveau des grilles de ventilation
- .Mettre un sas d'accès au hall d'entrée afin de limiter les déperditions de chaleur et diminuer les nuisances sonores.

8.1.3 Exigences structurelles :

Il doit avoir une hauteur importante permettant un renouvellement de l'air Et une bonne compréhension de l'espace (lisibilité).

8.2 Espace : les salles d'expositions

8.2.1 Exigences spatiales

L'espace doit être flexible et modulable, les salles peuvent être divisées en de multiples espaces thématiques grâce à des panneaux amovibles.

Il doit être relié à l'accueil, et être en proximité des espaces de stockage

Le parcours du visiteur peut être circulaire, linéaire, ou labyrinthique avec des expositions présentées soit de façon chronologique ou thématique ou aléatoire.

.La circulation des visiteurs et des employés doit se faire séparément

.Il est préférable que les circulations verticales se fassent dans un volume spécifique, idéalement séparé des salles par des portes. Les rampes ou les volées d'escaliers qui donnent accès au sein même des salles sont à éviter.

.Le décor et le mobilier doivent être minimalisés pour ne pas détourner l'intérêt du visiteur de l'œuvre.

8.2.2 Exigences structurelles :

.Avoir une double hauteur pour une meilleure visibilité.

.Faire en sorte d'intégrer les points porteurs dans la disposition des panneaux fixes ou amovibles.

8.2.3 Exigences techniques:

.Minimiser l'éclairage naturel pour la protection des œuvres et privilégier l'éclairage artificiel ponctuel grâce à des spots (valeur idéale (500lux)

. Utiliser la lumière naturelle de façon latérale ou de façon zénithale:

. Pour l'éclairage latérale il est préférable d'orienter les ouvertures le plus possible du côté nord afin d'éviter une pénétration trop directe des rayons solaires.

. Pour l'éclairage zénithal la lumière pénètre dans le musée au moyen de verrière, de puits de lumière, de lanterneaux, etc.

. Les œuvres doivent être préservées de l'humidité, la chaleur, et la poussière (température et pourcentage d'humidité régulés et contrôlés, salle climatisée grâce à un système d'air conditionné programmé relié aux capteurs et thermostats)

. Utiliser le mur coupe-feu et les écrans de par vapeur contre l'incendie

8.3 Espace : Ateliers

8.3.1 Exigences spatiales :

. Le nombre de personnes variera de chaque atelier de 10 à 15 élevés.

. Ils doivent être faciles d'accès

.Surface nécessaire 3,5m²/table

8.3.2 Exigences techniques:

- . Eclairage d'une intensité de 750lux pour les ateliers d'activités minutieuses et 600lux pour les autres ateliers, éclairage essentiellement naturel grâce à des baies vitrées.
- . Température et pourcentage d'humidité régulés, selon les fluctuations internes pour offrir un confort psychologique maximal aux usagers.
- . Nécessite une Protection contre incendie.

8.4 Espace: bibliothèque

8.4.1 Exigences spatiales:

- . Espace public il doit avoir une grande surface et une double hauteur
- . Facilité d'accès aux documents
- . Table intégrée dans les espaces libre accès et/ou salle de travail spécifiques cloisonnées et/ou petite salle de travail de groupe.
- . Largeur de circulation doit être 1,30m
- . Espace entre table doit être de 1,35m
- . 2.25 à 3m² par place de travail ou de lecture assise

8.4.2 Exigences technique:

- . Nécessite une bonne aération.
- . L'éclairage naturel est prioritaire et Eclairage artificiel doit être d'une intensité de 850lux.
- . Nécessite la présence du calme (bien isolé)

8.5 Espace : Restaurant / Cafétéria

8.5.1 Exigences spatiales :

- . Espace public nécessite une grande flexibilité
- . Il doit être relié directement avec l'accueil
- . Il comporte deux parties essentielles

La salle de consommation : son aménagement Doit permettre une disposition non rigide des tables afin d'improviser des dispositions Particuliers ; son éclairage et la couleur du mobilier doivent procurer une certaine harmonie, ambiance, confort.

La cuisine quant à elle définit comme la zone de travail.

. Pour voir manger confortablement une personne a besoin d'une surface d'un mètre carré

. Espace entre 2 tables = 45cm

. Largeur du passage = 1,2/2m

8.5.2 Exigences techniques:

. Espace public qui nécessite une bonne aération et un maximum de confort lumineux.

. L'éclairage naturel est prioritaire

8.6 Espace: boutique

Selon le neufert:

Boutique 50m²-80m²+la valeur de circulation 40%

Grand magasin 250m²-400m²espace de vente+la valeur de circulation 40%

8.6.1 Espace : bureaux administratifs

8.6.2 Exigences spatiales:

. Entrée spécifique séparée des espaces publics

. Nécessite une Bonne organisation interne <2,8

. 8 à 10m² par poste de travail (espaces de circulation et rayonnage de stockage compris)

8.6.3 Exigences techniques:

. Eclairage naturel et artificiel de 500lux

. Eclairage lateral des espaces de travail

8.7 Espace : locaux techniques

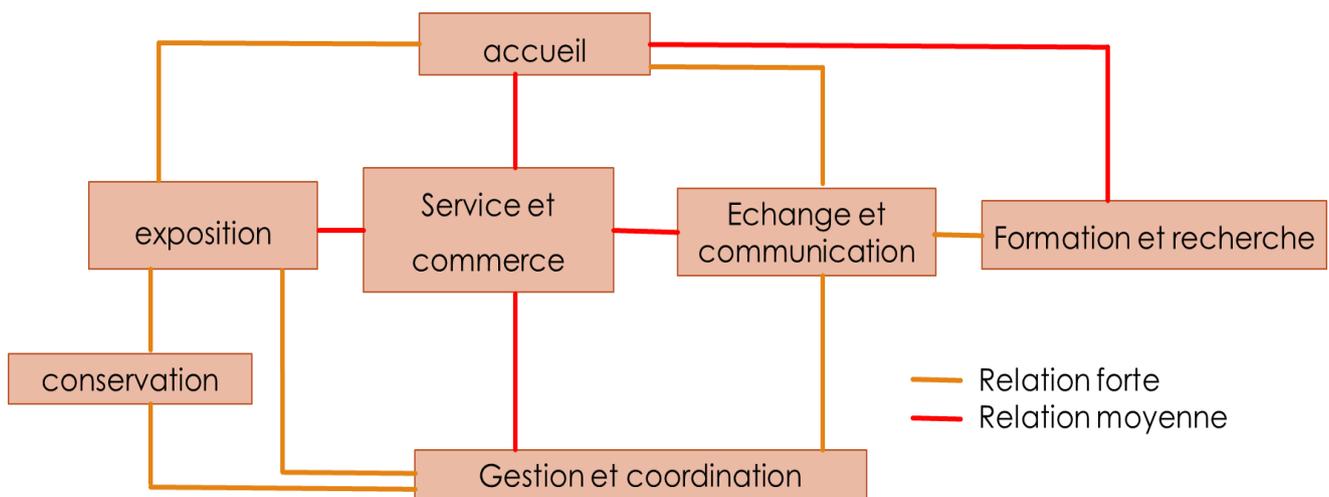
8.7.1 Exigences spatiales:

. Espaces séparés totalement du public et en relation avec l'extérieur

8.7.2 Exigences techniques:

- .Construire avec des matériaux résistants aux chocs et non combustible
- .Bonne isolation acoustique à cause des vibrations
- .Eclairage naturel ou artificiel
- .Assurer une bonne aération à cause de la poussière

Organigramme fonctionnel

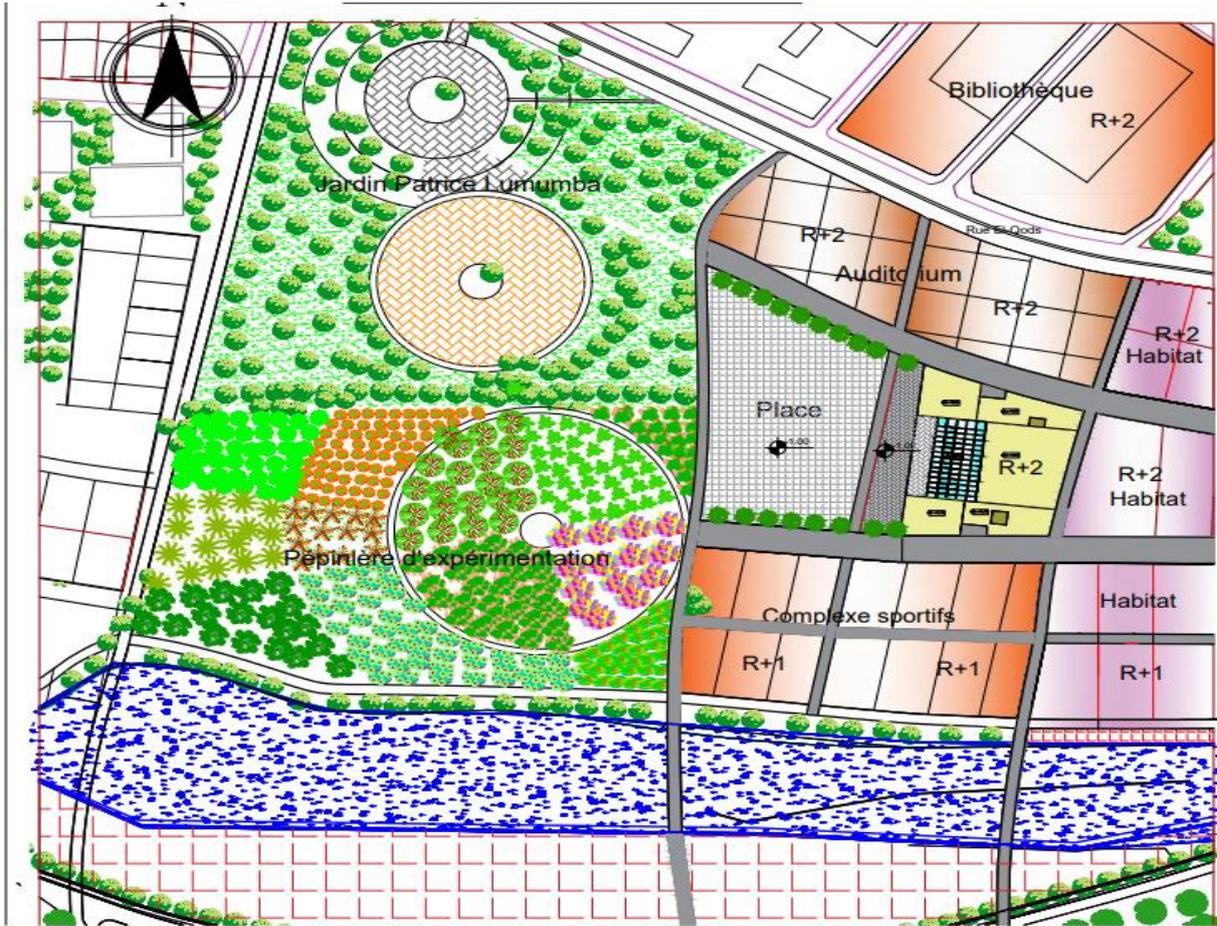


9. Projection architectural du projet:

Introduction:

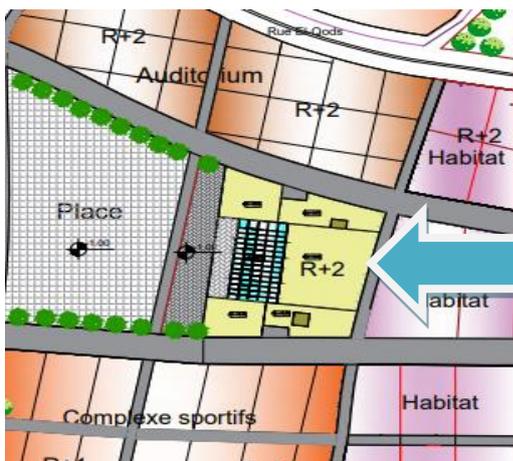
Un projet est un espace vivant tel un corps humain ce qui induit que les espaces qui le constituent doivent être complémentaires et fonctionnel tel que les organes vitaux » Louis Kahn

La conception architecturale nécessite une réflexion basée sur des concepts et des principes architecturaux, tout en tenant compte différentes étapes en faisant références à trois concepts (programme, contexte, style) dont chacun de ces concepts intervient sur un aspect particulier de la conception.



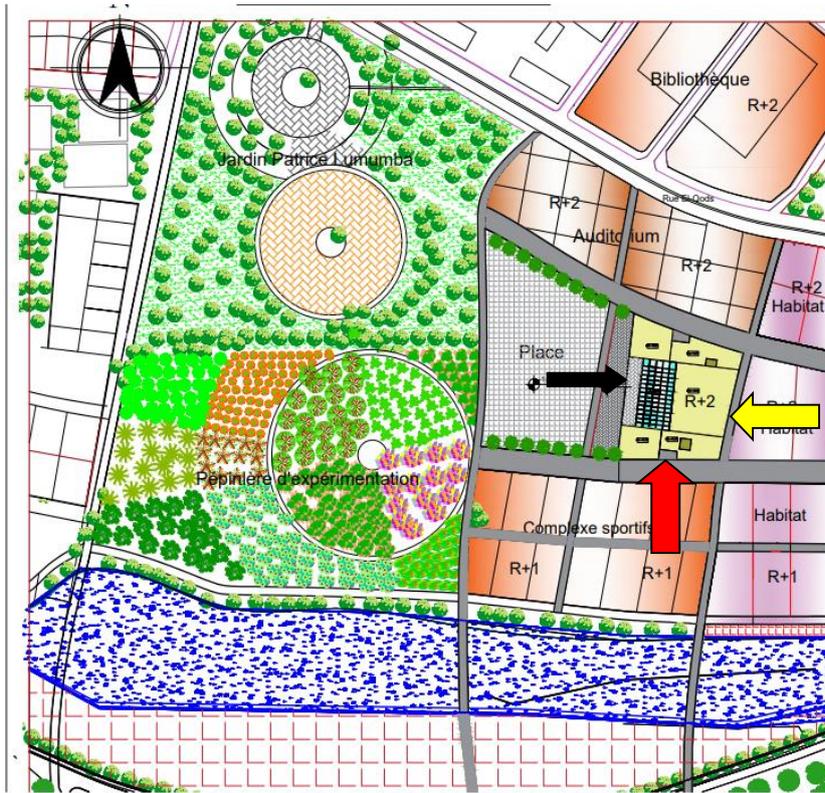
Plan de masse

Terrain d'intervention



TERRAIN D'INTERVENTION QUI REPRESENTE LE PROJET ARCHITECTURAL DE L'ÉCOLE DES ARTS ET METIERS

Accessibilité:



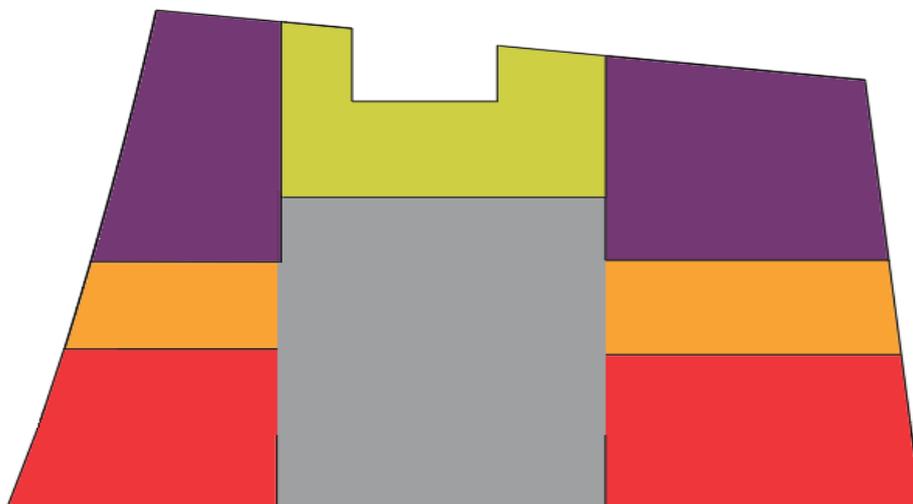
➡ Accès principal : Se situe sur la place principal pour qu'il soit visible et facilement repérable

↑ Accès secondaire : L'accès de service

↩ Accès mécanique : positionner a la facade secondaire dans une voix a faible flux mécanique

Principes d'organisation fonctionnelle

Le premier trait fut de projeter les entités de base: l'entité d'exposition, d'accueil, l'entité de formation et de conservation



Entité A:

D'exposition, découverte et rencontre:

Zone active du projet située en premier plan pour être facilement repérable et visible (donnant sur la placette)

Entité B:

C'est le bloc de formation. Est en retrait par rapport à l'entité A dans la partie la plus calme, retiré idéale pour les activités de l'apprentissage

Entité C:

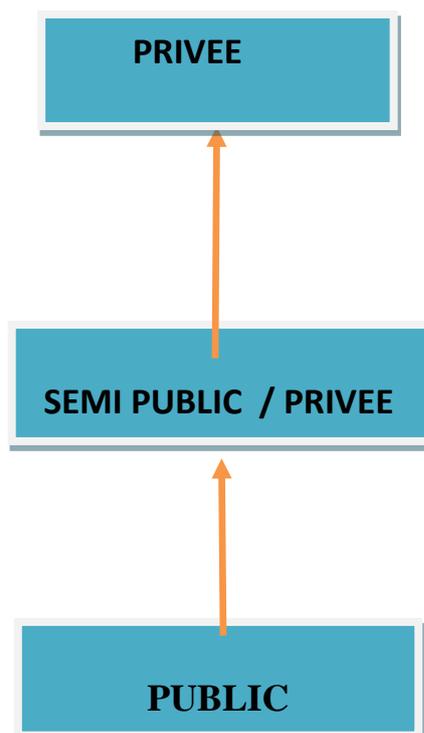
C'est le bloc technique il est en retrait par rapport à l'entité A il est destiné à desservir l'entité B à travers les espaces de stockage / bureau de réception / monte-charge

Entité D :

C'est l'espace qui va accueillir le hall d'accueil et l'atrium qui va jouer un rôle articulateur de tous les espaces c'est le cœur du projet

Entité E

De commerce et échange et communication, il sert à servir les usagers de l'entité A et B

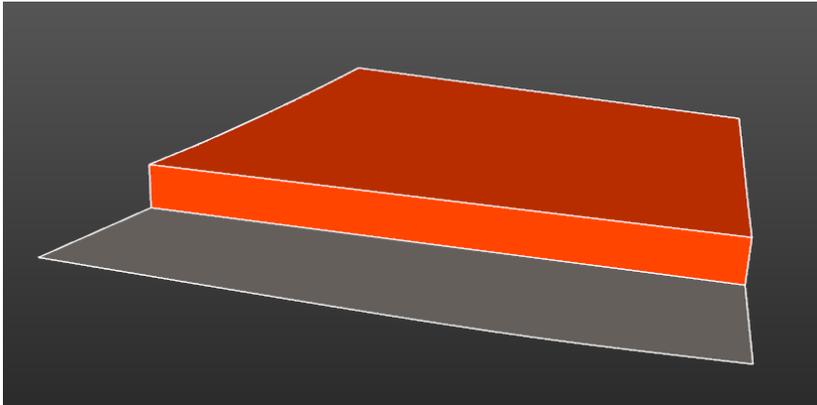


Organigramme de la logique d'affectation des espaces

Principe de composition :

Forme et volumétrie :

Etape1



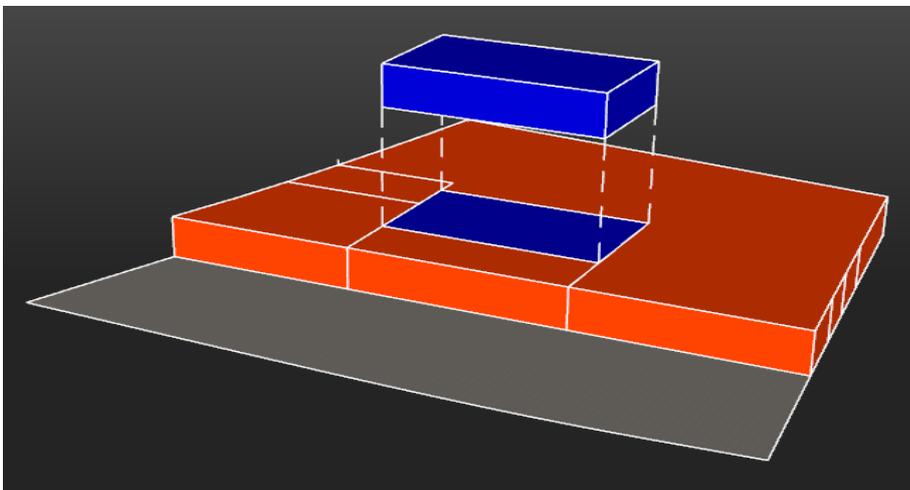
Concernant La forme extérieure, le projet doit avoir une forme simple pour favoriser l'intégration urbaine et la continuité urbaine de la façade.

Le principe reste de ne pas agresser le terrain et d'épouser sa morphologie.

Intégration au site par:

Respect de: -L'alignement urbain
-Façade urbaine
- Gabarit

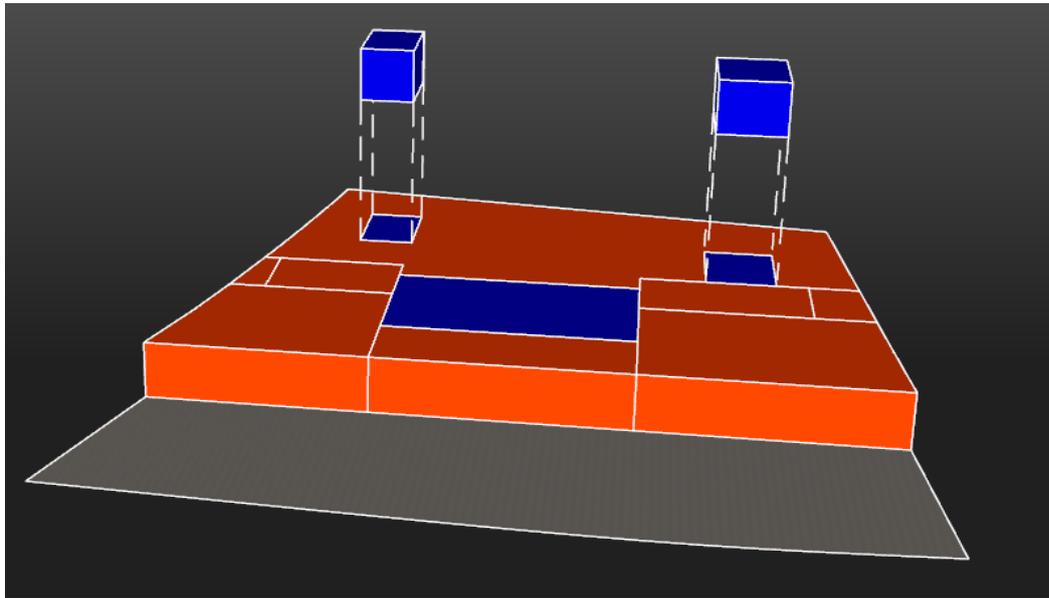
Etape 2 :



On a opté pour l'utilisation d'un atrium (cour centrale couverte) donnant un aspect introvertie au projet et cela à travers une soustraction dans le but :

- avoir Une meilleure diffusion de la lumière naturelle vers Les espaces qu'il entourent.
- D'améliorer la fonctionnalité de l'espace par une circulation interne Fluide
- Créer un espace intérieur convivial, nœud de communication au sein du bâtiment.Un espace Qui va permettreD'accueillir A fin de favoriser les interactions sociales.

Etape 3:



On a opté pour l'utilisation de deux patios à travers la soustraction de deux volumes en s'inspirant des maisons du quartier el djoun et le palais Aziza, des constructions témoins de l'époque ottomane dans la ville de Blida

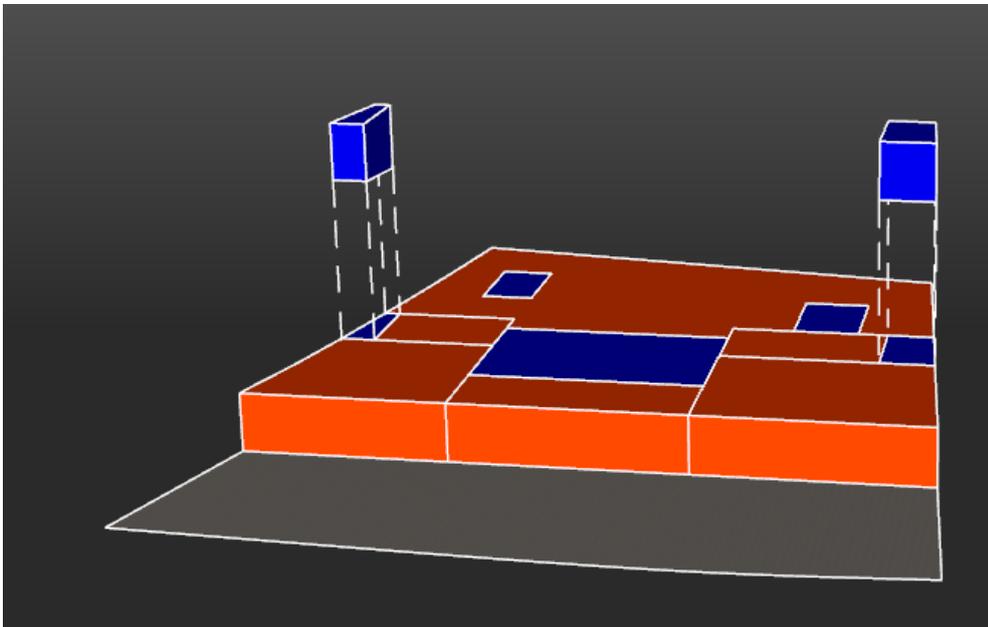


Figure42 :palais aziza
Source : google image



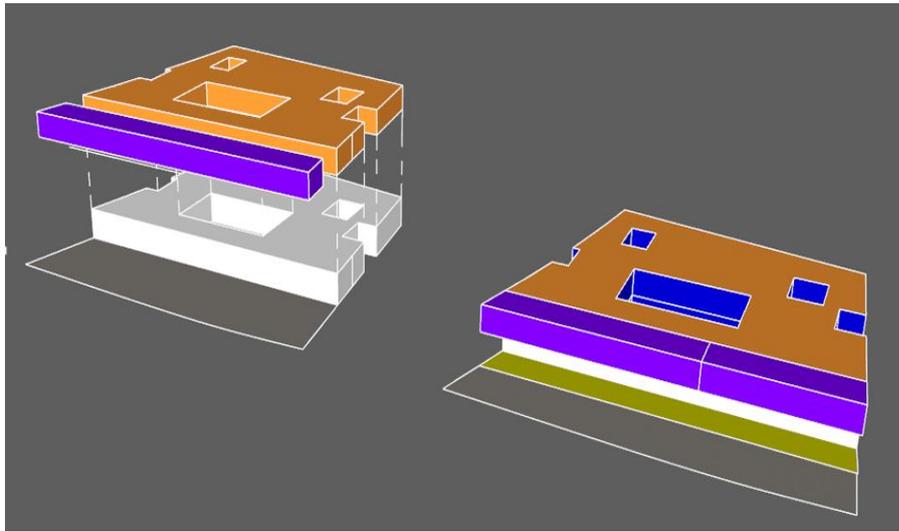
figure 43:patio maison el djoun
source :blidanostalgie

Etape 4:



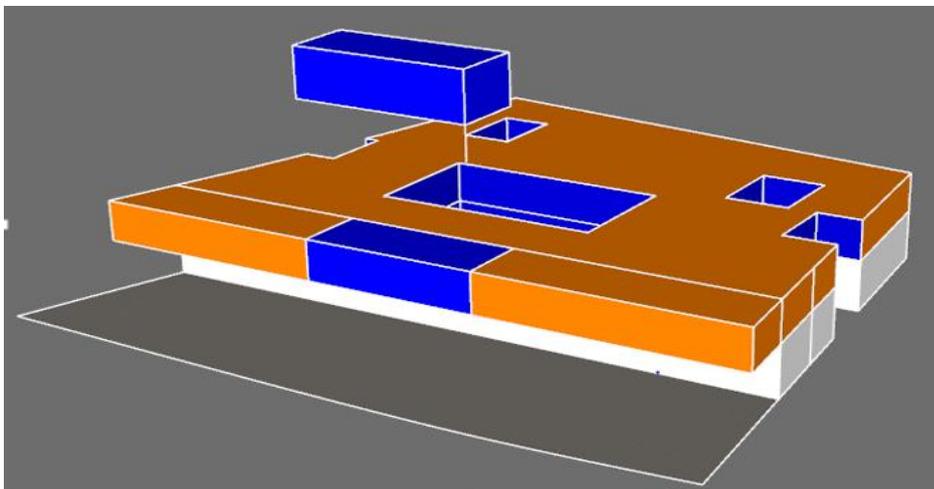
Afin d'apporter une richesse volumétrique et palier la planéité du volume et éviter la monotonie une soustraction a été établie sur les coté du volume

Etape 5:



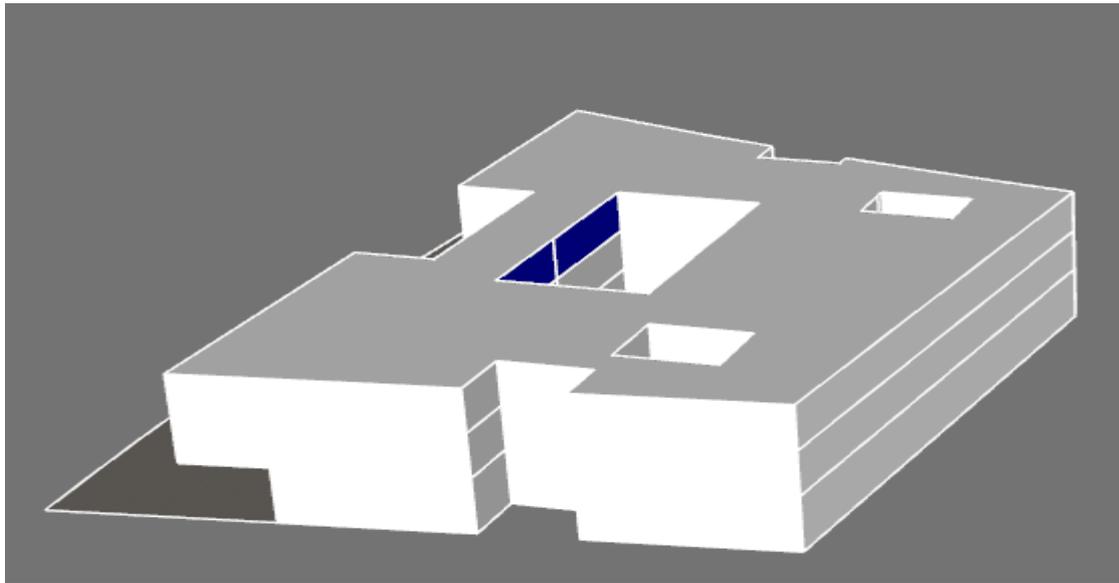
Superposition du 1er etage sur le red-de chausses avec l'addition d'un volume aux niveau de la façade

Etape 6:



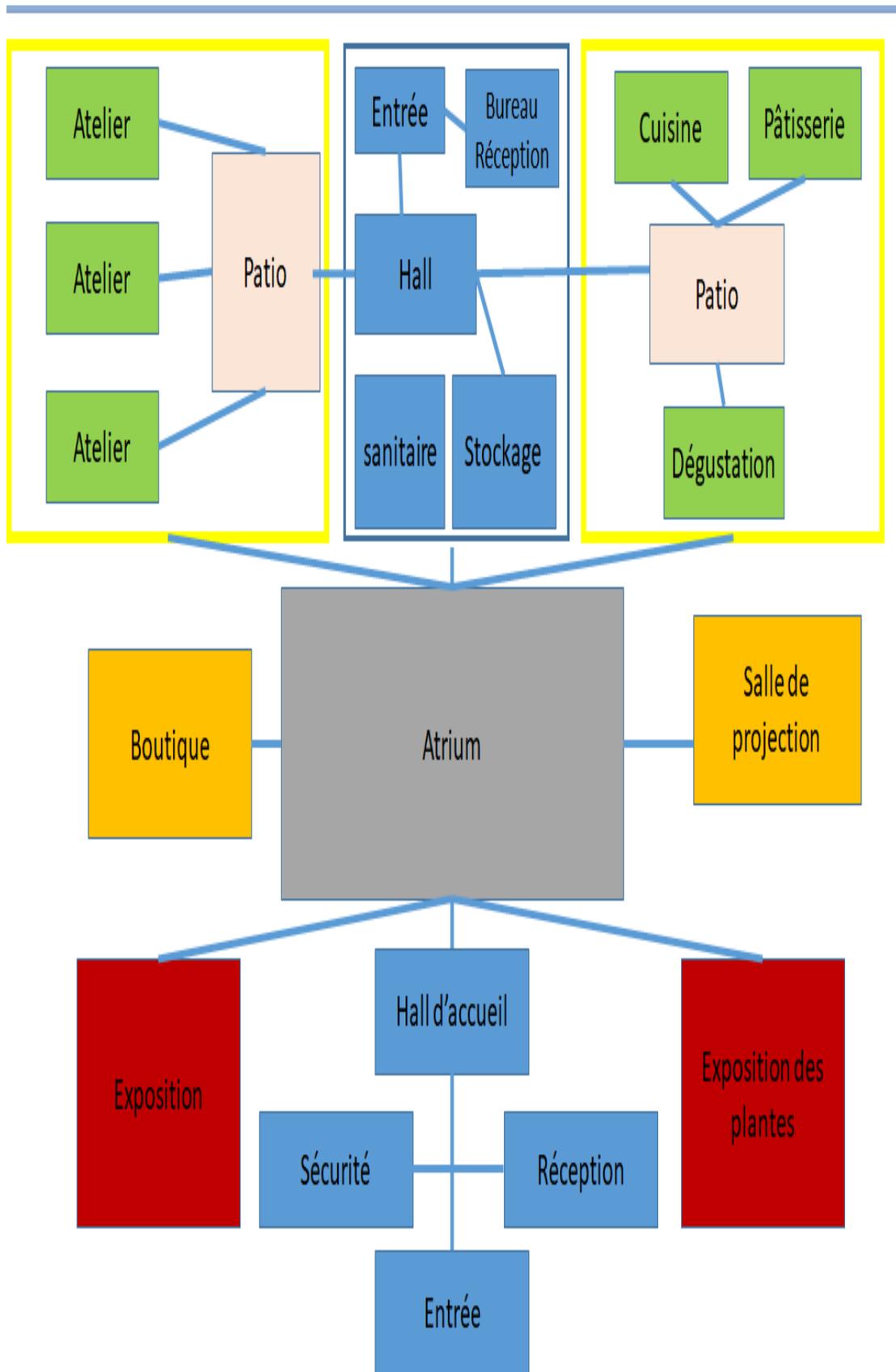
Pour identifier et marquer l'entrée de notre équipement nous avons etablie une soustraction de volume au niveau de la façade.

Etape 7



La superposition du 2^{ème} étage sur le premier étage en gardant la même forme de ce dernier.

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL



Description spatiale:

Sous-sol :

-Il est réserve principalement au parking de l'équipement ainsi que les locaux technique

Rez-de-chaussée:

-L'accès principal donne sur un hall d'accueil on y trouve un espace de réception pour orientations de visiteurs et espace contrôle afin de sécuriser l'équipement, le hall d'accueil mène vers l'atrium qui est un espace centrale et articulateur ou le cœur de l'équipement. A partir de l'atrium on peut accéder au espaces d'expositions permanents dédiées à l'artisanat d'un côté et de l'autre vers l'exposition des plantes. Le visiteur peut aussi accéder à la salle de projection et à la boutique à partir de l'atrium.

-La partie école se situe à l'est de l'équipement on y trouve 2 spécialité artisanale (la culinaire et la fabrication des vaisselles et autre objets en bois céramique et poterie.

Chaque bloc réservé a un métier leur ateliers sont repartie autour d'un patio pour favoriser et encourager l'échange et le partage.

- Entre les deux blocs pédagogique on trouve un espace technique d'où l'accès est le même de l'école on y accède à travers une entrée un hall articulera le bureau de réception des matériaux et l'espace de stockage.

Le 1^{er} étage:

-La circulation se fait à partir de la coursive autour de l'atrium en premier lieu trouve une boutique bijouterie où les objets et bijoux sculptée et fabriquer vont être exposé à la vente, de l'autre côté opposée on trouve une salle multimédia.

-L'administration a été positionnée en avant du projet côté Ouest suivant l'organigramme de la logique d'affectation des espaces.

-La partie Est de l'équipement accueille les deux métiers domaine de la texture et métaux précieux et chacun de leurs ateliers sont organiser autour d'un patio .

Le 2^{eme} étage:

-Même logique de circulation du premier étage, on trouve un atelier de peinture réservé pour le public et un espace pour la musique.

-Deux bloc de peinture et musique sont placée dans la partie Est de l'équipement leur atelier sont organiser chacun autour d'un patio

-Une grande terrasse donnat sur la place urbaine et le jardin patrice lumumba (bizot) va accueillir les expositions des etudiants de la peinture et les interpretation des etudiants de la musique

Système de circulation

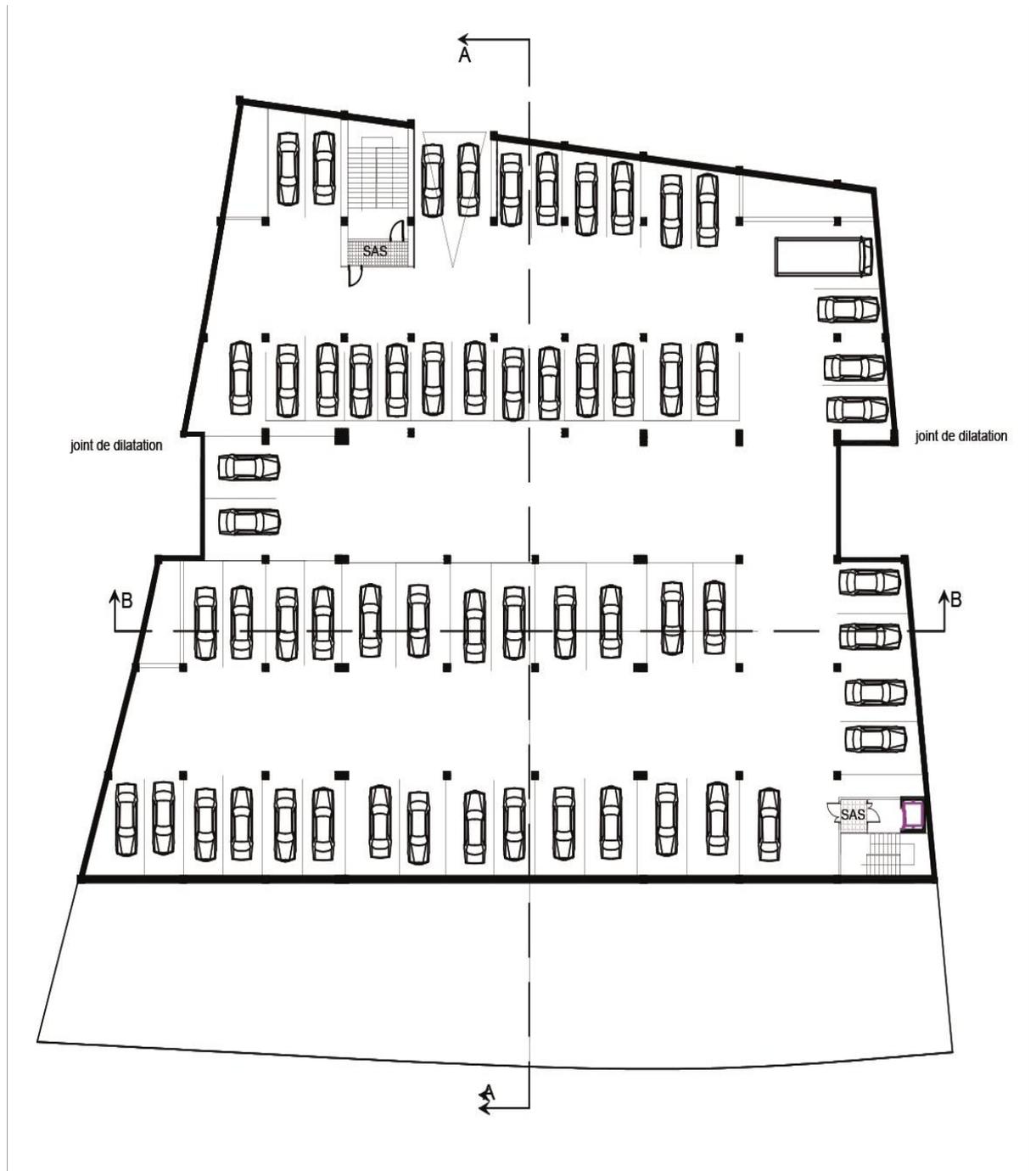
Un escalateur mécanique

Un ascenseur

Un escalier

PLANS DU PROJET

-PLAN SOUS-SOL



Plan distribution Rez-de-chaussée



Plan de distribution 1er étage

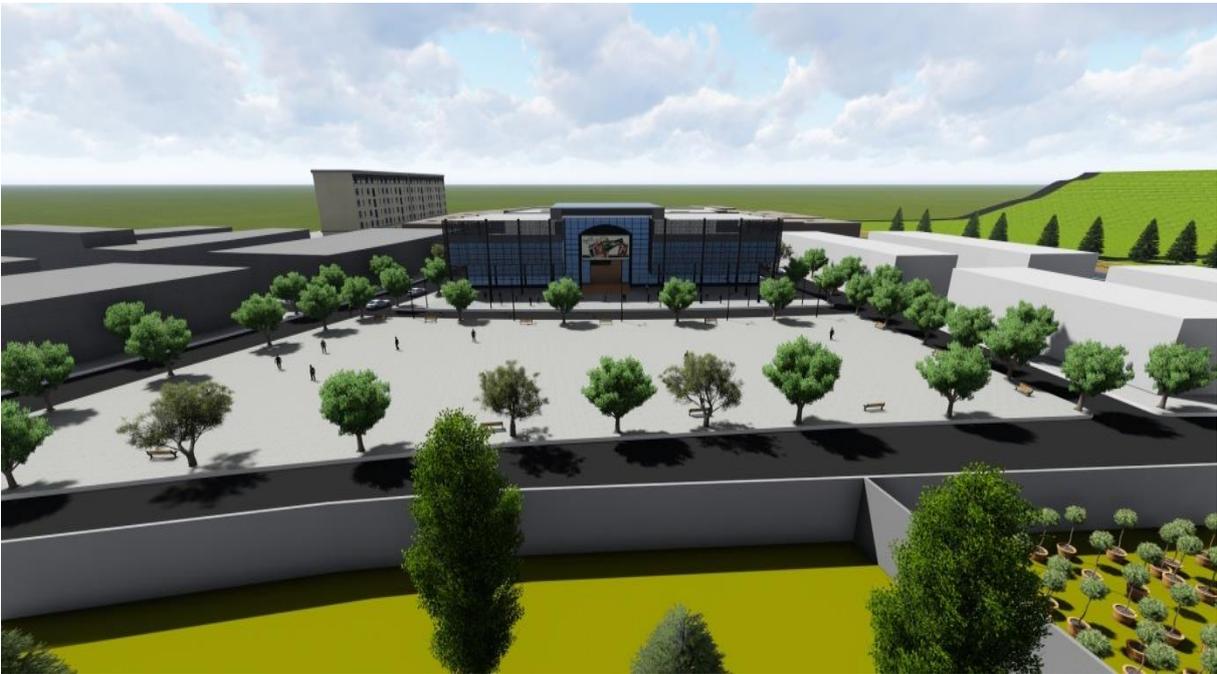


Plan de distribution 2eme étage



LES FACADES







CONCLUSION GENERALE :

Dans ce travail, nous avons essayé d'expérimenter une approche de d'interventions architecturale et urbaine basée sur le postulat de l'histoire du lieu comme référence au projet, une approche qui nous a permis de contribuer dans la thématique de la requalification des berges des oueds à travers le cas d'étude de oued Sidi El kebir une composante naturelle ayant généré la naissance et le développement de la ville de Blida au moins jusqu'au 19ème siècle. Avec le développement moderne de la ville, l'oued est devenu une contrainte à la croissance urbaine de la ville. Sa marginalisation a contribué à la perte du caractère paysager du lieu, d'où notre expérimentation à travers le réaménagement des ses berges dans une optique de raccordement de la ville à son environnement naturel (la montagne de Chréa).

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

2018, *Quartier Mistral, point d'étape sur le projet de renouvellement urbain*https://www.grenoble.fr/uploads/Externe/df/640_640_DP-Mistral.pdf

AGUEJDAD Rahim (2009). *Etalement urbain et évaluation de son impact sur la biodiversité, de la reconstitution des trajectoires à la modélisation prospective. Application à une agglomération de taille moyenne: Rennes Métropole*. Thèse en Géographie. Université Rennes 2.

AUCAME, 2016, *Les friches : entre contrainte et potentiel de renouvellement urbain*, https://www.aucame.fr/web/publications/OpenData/fichiers/ObsFoncier02_friches.pdf

BARTOLONE Claude, 1999, *Pour le renouvellement urbain*, http://cosoter-ressources.info/doc_num.php?explnum_id=1305

BOUDRA messaoud (2012). Renouvellement du centre originel de la ville de Guelma par la démarche du projet urbain. Mémoire de Magister, Université de Constantine, p.69.

BOUTEFLIKA Mourad, « *Carte de permanence: un nouvel outil pour le projet de la ville existante : cas d'étude la ville de Blida* », Mémoire de magister en préservation et mise en valeur des sites et monuments historiques. EPAU, El Harrach, Algérie, 1993.

DANAN Yves Maxime et JACQUIGNON Louis (1978). *Le droit de l'urbanisme*, Paris : Eyrolles.

DE PLANHOL Xavier. « La formation de la population musulmane à Blida ». *Revue de géographie de Lyon*, vol. 36, n°3, 1961. pp.219-229;

DESJARDINS Xavier (2008). « Ville rêvée et ville réelle. Veut-on vraiment lutter contre l'étalement urbain? ». *Etudes foncières*, Compagnie d'édition foncière, pp.16-19.

LE GARREC Sylvaine, 2006, *Le renouvellement urbain - La genèse d'une notion fourre-tout*, Editions Puca Recherche, 91 p.

Loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel.

MALFORY Sylvain (1984). *Morphologie de la ville et du territoire*. Ed .ETHZ, Zurich.

MALVERTI Xavier, PICARD Aleth. *Les villes coloniales fondées entre 1830 - 1870 en Algérie (III) -Le tracé des villes et le savoir des ingénieurs du génie: la transformation des villes précoloniales*. [Rapport de recherche] 0715/91, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble; Ministère de l'équipement, du logement, des transports et de la mer / Bureau de la recherche architecturale (BRA).1990.

MERLIN P. et CHOAY Françoise (2015), *Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris : PUF.

PERES Stéphanie (2008). « Prix Philippe Aydalot 2008. La vigne et la ville : forme urbaine et usage des sols ». *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*. 2009/5 décembre, pp.863-876 <https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2009-5-page-863.htm>

SAÏDOUNI Mouaouia (2010). *Éléments d'introduction à l'urbanisme*, Ed. Casbah, Alger, 280p.

ZUCCHELI Alberto (1983). *Introduction à l'urbanisme opérationnel et composition urbaine*, éd. OPU, Alger.

<https://blidanostalgie.pagesperso-orange.fr/>